

ÉLECTIONS MONTRÉAL 2013

ANDRÉ PRATTE SE PRONONCE DÉBATS A20



EXCLUSIF

ABOLITION DU SÉNAT

LE MINISTRE BERNIER
RÉCLAME UN RÉFÉRENDUM

VINCENT MARISSAL
À CALGARY, À L'OMBRE DU SÉNAT

PAGES A10 ET A11

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

LA
PRESSE

ROB FORD

RATTRAPÉ
PAR UNE VIDÉO

La police a mis la main sur une vidéo qui montrerait le maire de Toronto en train de fumer du crack. Rob Ford, qui ne fait face à aucune accusation, n'a pas l'intention de démissionner.

YVES BOISVERT PLEURE PAS, TORONTO
PAGE A4



PHOTO NATHAN DENETTE, LA PRESSE CANADIENNE

COMMISSION CHARBONNEAU

TONY ACCURSO, UNE SIMPLE
«RELATION DE TRAVAIL»

L'ex-DG de la FTQ-Construction Jocelyn Dupuis a défendu hier sa grande proximité avec l'entrepreneur. PAGE A2



LOUIS
MORISSETTE
DIRA ENCORE
BYE BYE ARTS

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

ÉLECTIONS MONTRÉAL 2013 RÉGIMES DE RETRAITE

L'ENJEU DE 2,1 MILLIARDS

PAGE A6



PHOTO BOB LEVEY, ASSOCIATED PRESS

IMPACT 0 DYNAMO 3

À L'AN PROCHAIN...

SPORTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
En trois jours, Thomas Mulcair a posé plus de questions à Stephen Harper que tous les journalistes en huit ans.

 Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte


L-V 6 21924 98765 1

LA VENTE 50ANS
VOUS L'ATTENDIEZ
DEPUIS 1963


1355 boul. des Laurentides Laval 8680 boul. Leduc Quartier DIX30
3 MILLIONS EN INVENTAIRE À LIQUIDER

MAISON CORBEIL

Quarante ans 40



**Pour les 40 ans
de la maison,
on vous paye
la traite!**

**100\$ pour chaque
tranche de 1000\$**

Jusqu'au 30 novembre 2013,
recevez une carte-cadeau d'une
valeur de 100\$ pour chaque tranche
d'achat de 1000\$, échangeable
du 2 au 24 décembre 2013 dans
l'une de nos 3 boutiques Must.*

*Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.
Non valide au magasin entrepôt.

Montréal

1215, boul. Crémazie O.
514.382.1443

Laval

2323, aut. des Laurentides
sortie boul. Le Carrefour
450.682.3022

Brossard

8480, boul. Leduc
Quartier DIX30™, espace 10
450.443.4143

Magasin entrepôt

2750, av. Francis-Hughes
Laval
450.978.4847

▲ Sofa Togo

Le sofa Togo, signé en 1973
par le designer Michel Ducaroy,
fête également ses 40 ans.

Jocelyn Dupuis devant la commission Charbonneau

Accurso, une « relation de travail »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Jocelyn Dupuis assure qu'il cherchait simplement à obtenir davantage de travail pour les membres de la FTQ-Construction en multipliant les voyages et soirées chics avec Tony Accurso. L'ex-dirigeant syndical a défendu devant la commission Charbonneau sa grande proximité avec l'entrepreneur en parlant d'une simple « relation de travail ».

« Notre travail, c'est de faire travailler nos travailleurs, de les référer à des entreprises. Plus tu établis des bonnes relations de travail, plus tu permets à tes travailleurs d'avoir des bonnes références », a résumé Jocelyn Dupuis à sa première journée de témoignage, hier.

Le procureur Denis Gallant a commencé hier à présenter plusieurs photos démontrant la grande proximité entre les deux hommes. Jocelyn Dupuis a notamment participé à une soirée organisée par Tony Accurso pour souligner le nouveau millénaire. Selon les images diffusées, étaient également présents le président de la FTQ de l'époque, Henri Massé, et deux autres dirigeants de la FTQ-Construction, Jean Lavallée et Eddy Brandone.

Série de photos

Une autre photo montre également Robert Abdallah en compagnie de Lisa Accurso, fille de l'entrepreneur, à cette soirée. L'homme travaillait à l'époque à Hydro-Québec et deviendra en 2003 directeur général de la Ville de Montréal.

Une autre série de photos montre que Tony Accurso, Jean Lavallée et Jocelyn Dupuis ont passé trois jours ensemble à faire la fête en novembre 2003. Le témoin a dit ne pas se rappeler cet événement.

Visiblement nerveux, Jocelyn Dupuis a fréquemment devancé les questions du procureur. Il a notamment dit ne pas regretter son voyage à bord du yacht d'Accurso, qu'il dit avoir fait pour célébrer la « réussite » d'un chantier. « J'aurais aimé que le bateau soit plus gros parce qu'on aurait emmené d'autre monde », a-t-il lancé.

Jocelyn Dupuis s'est également défendu d'avoir tenu des réunions de son bureau syndical à un bar d'Accurso, l'Onyx, comme l'a affirmé



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LA PRESSE

Visiblement nerveux, Jocelyn Dupuis a fréquemment devancé les questions du procureur. Il a notamment dit ne pas regretter son voyage à bord du yacht d'Accurso, qu'il dit avoir fait pour célébrer la « réussite » d'un chantier.

Ken Pereira. Oui, il y allait souvent, mais c'était encore une fois simplement pour entretenir ses relations de travail, a-t-il assuré.

Beaucoup d'explications

Le témoignage de Jocelyn Dupuis devant la Commission s'annonce long, celui-ci ayant de nombreuses explications

à la tête du syndicat et ainsi en conserver le contrôle. « C'est moi qui a contrôlé ce vote-là », l'entend-on dire au cours d'une conversation téléphonique interceptée par la police.

L'écoute électronique diffusée à la Commission indique que Jocelyn Dupuis a notamment fait appel

du centre-ville de Montréal avec ce membre des Hells Angels. Il retire sa candidature, « à sa demande » révèle l'écoute électronique.

Peu avant le vote, Jocelyn Dupuis appelle également Marco Bourgouin, qui travaille pour une firme de prêt appartenant à un motard. L'enquêteur Stephan Cloutier

Dans une autre conversation téléphonique rendue publique, un collègue de la FTQ-Construction, Rénald Grondin, se réjouit d'entendre les détails de l'élection truquée. « Comme dans le temps de Jimmy Hoffa », lance-t-il, en référence au leader syndical américain disparu en 1975 qui aurait fait du blanchiment d'argent pour la mafia italienne.

Hells Angels

Après le vote tenu à la mi-novembre 2008, l'écoute électronique démontre également que Jocelyn Dupuis a appelé plusieurs de ses relations dans le crime organisé pour les informer que son clan avait remporté l'élection. Parmi eux, Ronald Beaulieu, connu comme un sympathisant des Hells Angels, qui se réjouit de la victoire du clan à Jocelyn Dupuis. « T'as gagné ta victoire, moi aussi je veux la mienne. »

Le témoignage de Jocelyn Dupuis se poursuivra lundi.

« Notre travail, c'est de faire travailler nos travailleurs, de les référer à des entreprises. Plus tu établis des bonnes relations de travail, plus tu permets à tes travailleurs d'avoir des bonnes références. » — Jocelyn Dupuis, ex-dirigeant de la FTQ-Construction

à fournir sur ses relations. L'enquête publique a notamment entendu hier que, poussé vers la sortie de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis a misé sur ses relations avec le crime organisé pour orchestrer sa succession

au motard Jacques Israël Émond dans ses démarches pour assurer des appuis à son clan lors de l'élection. Quelques jours avant le vote, un candidat à l'élection, Dominique Bérubé, est convoqué dans un restaurant

a décrit celui-ci comme « un collecteur. « Il est capable de brasser, il est quelqu'un de violent. » Dupuis demande à Bourgouin de se rendre disponible. « Au cas où j'ai besoin de toi rapidement. Tu comprends? », demande-t-il.

Crime organisé à la FTQ-Construction

Arsenault savait, mais n'a pas agi

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, savait que la FTQ-Construction était « gangrenée » par le crime organisé, mais a refusé d'intervenir, révèle l'écoute électronique entendue hier à la commission Charbonneau.

En mars 2009, en pleine crise publique sur les dépenses faramineuses de Jocelyn Dupuis, Michel Arsenault appelle son conseiller politique Gilles Audette. Dans la conversation interceptée par les policiers, le président de la FTQ révèle à son collègue que le nouveau directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, a demandé

l'assentiment du caïd Raynald Desjardins, un proche du mafieux Vito Rizzuto, avant d'obtenir son poste.

« La gangrène »

Dans leur échange téléphonique, Michel Arsenault relate à son collègue une récente conversation avec Richard Goyette:

« Je lui ai dit: "Je sais que tu as rencontré Raynald Desjardins une couple de fois. Richard, entre toi et moi, pourquoi tu rencontres Desjardins?"

— Ça me prenait une police d'assurance.

— Pourquoi?

— Je ne pouvais pas me présenter contre (Jean) Lavallée

sans être sûr que Desjardins ne me ferait pas de marde.

— Comme ça, tu es redevable à Desjardins?" »

Le conseiller politique de la FTQ s'indigne auprès de son président d'apprendre que l'infiltration du crime organisé est plus importante que ce qu'il croyait au sein de la FTQ-Construction. « La gangrène est plus pognée qu'on pense », dit Gilles Audette.

Malgré tout, Michel Arsenault ne sent pas le besoin d'intervenir: « J'ai pas avantage à m'ingérer. On va repousser ça sur eux autres. Si on a un affilié tout croche, pourquoi je prendrais ça sur mes épaules? », demande le président de la FTQ.

SOMMAIRE

Amusez-vous!ARTS 9

Astrologie du jourAFFAIRES 9

BoursesAFFAIRES 6

DébatsA 20 et 21

DécèsAFFAIRES 9

Horaires télévisionARTS 10

LoteriesA 19

MondeA 18 et 19

Petites annoncesAFFAIRES 4 et 8

SudokuAFFAIRES 4

Météo

Nuageux, faible pluie et averses en après-midi, maximum 17, minimum 7. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

PRÉCISION

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ indique ne pas avoir investi dans l'entreprise Grues Guay, contrairement à ce que nous avons écrit dans un article paru le 30 octobre. C'est plutôt Fortier Transfert qui a reçu un investissement. L'entreprise a été rachetée par la suite par Grues Guay. Nos excuses.

POUR MOI.

Nouvelle EBEL Onde.
Acier, or ou rose 18 carats et diamants.

EBEL.COM

EBEL

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

SANS-FRAIS | 888 883 8283

WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

ACTUALITÉS

Pleure pas, Toronto



C'est pas facile, hein, Toronto? Ça fait mal, je sais.

Nous aussi, on a eu mal à notre maire. À nos maires. Le mal de maire, c'est une sorte de spécialité québécoise.

Fais pas cette tête-là! Dis-toi que le suivant sera peut-être encore pire!

T'es plus chanceux que tu penses, Toronto: Rob Ford n'est encore accusé de rien.

Écoute-moi. Écoute la voix d'un gars qui aura vu passer quatre maires à Montréal en un an: quand on change, c'est pas toujours pour le mieux.

Tu verras. Il partira. Ils finissent tous par partir. Je te souhaite qu'il parte avant que la police n'aille le chercher un jour au petit matin. Mais il partira.

On pensait qu'on avait touché le fond quand Gérard Tremblay a démissionné pour cause d'aveuglement volontaire. On s'est dit: plus jamais le laisser-aller, plus jamais la corruption! L'ère Applebaum commence, propre et droite!

Oh, Toronto, ce qu'on a pu être cons! On est souvent con, Toronto, quand on a un mal de maire. Ça fait ça, la peine: on ne voit plus clair.

Six mois plus tard, la police est allée chercher son remplaçant en pyjama pour l'accuser de corruption.

Il était pas si mal, le Gérard, à côté de ça!

Arrête de brailler, Toronto. Ton maire est filmé avec des gangsters? C'est dur, je sais. Prends un peu de recul: à Laval, le maire est accusé d'en être un.

Celui qui l'a remplacé à la mairie de Laval a démissionné lui aussi, après une bizarre affaire d'escortes et de déguisement.

Une question en passant, Toronto: il s'habille en fille, des fois, Rob Ford? OK, OK, te fâche pas, c'est juste une question...

■ ■ ■

Faut que tu comprennes quelque chose, Toronto. En politique, nos maires nous l'ont dit, on rencontre toutes sortes de monde. T'sais, t'arrives à un cocktail de financement à Saint-Léonard, comment veux-tu savoir que la salle est bourrée d'entrepreneurs mafieux, d'ingénieurs

véreux et de transporteurs de valises de *cash*?

Bon. Même chose pour ton maire, Toronto: s'il veut fumer du crack, il a plus ou moins le choix du lieu. Ça ne se fait pas dans les *cigar parlors*, ces choses-là, soyons sérieux. On ne sait jamais avec qui on peut être filmé quand on allume une pipe de *free base*.

Et puis, à part l'orgueil, que t'en a-t-il coûté, Toronto? Mettait-il sa drogue sur sa note de frais? Y a-t-il un trottoir, un viaduc, un égout qui a été payé trop cher parce que ton maire était drogué? Ce vice qui te fait honte, va-t-il avoir le moindre impact sur les taxes municipales?

Pas vraiment, hein?

Tu vois que ça ne va pas si mal. C'est par dizaines et centaines de millions qu'on évalue les incuries et les crimes de nos mauvais maires, Toronto.

Les habitudes de Rob Ford affectent surtout sa pression artérielle et ses capacités cérébrales, d'après ce que nous dit la médecine.

Mais non, mais non, je ne minimise rien. T'as raison de souffrir. Il n'est pas beau à voir, ton Rob. Ajoutons que son ami et «chauffeur occasionnel», Alexander Lisi, est accusé de trafic de drogue et de tentative d'extorsion... pour récupérer la fameuse vidéo compromettante. Ça fait beaucoup, quand on sait que le maire a parlé 350 fois à ce Lisi, au téléphone, dont sept fois le jour où un des gangsters filmés avec le maire a été assassiné.

■ ■ ■

Tu verras. Il partira. Ils finissent tous par partir. Je te souhaite qu'il parte avant que la police n'aille le chercher un jour au petit matin. Mais il partira.

Et la vie continuera. Tu vas sécher tes larmes. Y a pas que la politique municipale, dans la vie d'une ville, pas vrai?

Tu pourras noyer ta peine dans les festivals (très bon, ça, pour oublier). Les sports plus ou moins professionnels. Et, bien sûr, les leçons de morale politique au reste du pays – t'aimes tellement ça, être le centre mondial de la Vertu, c'est bon pour ton ego, Toronto.

Ici, c'est plate à dire, le prends pas mal, mais on rit un peu, j'avoue. On est comme consolés de te voir un maire aux frontières de l'enquête policière et du pathétique.

C'est une consolation un peu mesquine, y a pas de quoi être fier. Mais elle est sincère.

Hé, bonne chance, TO.



Dès son réveil, le maire Ford devait savoir que la journée ne lui serait pas favorable.

CONSOMMATION ALLÉGUÉE DE CRACK

La police détient la vidéo de Rob Ford



PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

C'est un spectre bien particulier qui est revenu hanter le maire de Toronto, Rob Ford, dès la matinée de sa journée d'Halloween, hier.

Cinq longs mois après que le *Toronto Star* eut décrit dans ses pages une vidéo dans laquelle on voit M. Ford fumer ce qui semble être du crack, son propre chef de police a révélé hier avoir en sa possession un enregistrement «qui correspond» à ces allégations.

«Le maire apparaît dans cette vidéo. [...] Comme citoyen de cette ville, je suis déçu», a ajouté le chef Bill Blair en lâchant sa bombe.

«Je n'ai aucune raison de démissionner, lui a répliqué le maire Ford en milieu d'après-midi, par médias interposés. J'aimerais pouvoir me défendre, mais je ne peux malheureusement pas le faire parce que le dossier est devant les tribunaux.»

Le maire de la Ville reine avait déjà adopté cette position en mai dernier, lorsque le dossier avait éclaté au grand jour. Deux journalistes avaient alors rapporté avoir pu visionner la vidéo au centre du scandale. «Je

ne peux pas faire de commentaire sur une vidéo que je n'ai pas vue ou qui n'existe pas», avait alors affirmé le maire.

Le discours n'a pas changé, pas plus que l'ambiance à l'hôtel de ville de Toronto. Une horde de journalistes a fait le pied de grue devant le bureau du maire, afin de ne pas manquer une syllabe.

L'élu a finalement parlé quelques dizaines de secondes seulement avant de faire volte-face et de quitter le faisceau des projecteurs.

discrètes entre M. Lisi et le maire de Toronto. Ces rencontres se déroulent souvent la nuit et, à au moins une reprise, un policier rapporte avoir vu un paquet passer des mains de l'accusé à celles de M. Ford.

La preuve révèle aussi que des employés du maire s'inquiétaient de voir l'accusé fournir M. Ford en drogue, notamment en marijuana et en cocaïne.

Ces photos et ces descriptions auraient principalement été recueillies grâce à la fila-

«J'aimerais pouvoir me défendre, mais je ne peux malheureusement pas le faire parce que le dossier est devant les tribunaux.» — Rob Ford, maire de Toronto

Preuve incriminante

Dès son réveil, le maire Ford devait savoir que la journée ne lui serait pas favorable.

Un juge avait décidé mercredi de rendre publique une bonne partie de la preuve criminelle déposée en cour contre Alexander Lisi, un proche du maire Ford accusé de trafic de drogue il y a quelques semaines. L'enquête sur Lisi avait d'ailleurs débuté lorsque des descriptions de la vidéo où M. Ford consommerait du crack avaient fait surface dans les médias.

Les documents incluent plusieurs photos de rencontres

ture policière et à l'examen de relevés téléphoniques.

En révélant que la vidéo était entre les mains de ses hommes, le chef de police Bill Blair a ajouté que sa découverte permettait le dépôt d'une nouvelle accusation d'extorsion contre Alexander Lisi. Cette accusation serait liée à ses tentatives pour récupérer l'enregistrement, finalement retrouvé par la police sur un disque dur malgré une tentative de suppression.

A *contrario*, le maire Ford ne pourra être accusé sur la seule base de cette vidéo, selon le chef de police.

LE MAIRE POURRAIT S'ACCROCHER

Même s'il est cerné de toutes parts et que la pression sur lui se fait insupportable, le maire Rob Ford pourrait s'accrocher pendant encore longtemps à son poste. Son conseil municipal peut évidemment lui demander de laisser sa place, mais rien dans la loi ontarienne ne permet à ses collègues élus de le démettre de ses fonctions. Le gouvernement provincial n'a pas non plus ce pouvoir. Une enquête pourrait être instituée au niveau municipal, si le conseil estime qu'elle concerne un enjeu d'abus de confiance, d'inconduite ou de «tout autre dossier lié au bon fonctionnement de la ville». Selon le *Toronto Star*, toutefois, il serait étonnant de voir les conseillers municipaux emprunter cette voie. — Avec *Toronto Star*

RÉACTIONS À OTTAWA

OTTAWA — Les nouvelles révélations sur le maire de Toronto ont envoyé une onde de choc jusqu'à la Chambre des communes, hier. Pendant qu'un conservateur qualifiait Rob Ford de «grand maire», l'opposition a promptement rappelé sa grande proximité avec le premier ministre Stephen Harper. — Martin Croteau

Un «grand maire»

Rob Ford a publiquement appuyé Stephen Harper aux dernières élections fédérales, et il compte plusieurs partisans au sein du Parti conservateur. Le député de Brampton-Springdale, Parm Gill, ne s'est pas montré ébranlé par les révélations fracassantes sur son allié. «Rob Ford est un grand maire, a déclaré M. Gill. Je le soutiens. Je crois qu'il fait un excellent travail et je sais que les gens de Toronto sont très satisfaits de sa façon de diriger la ville et j'ai hâte de travailler avec lui.»

Proche de Harper

Les déboires de Rob Ford sont une nouvelle tuile sur la tête de Stephen Harper, estime le Nouveau Parti démocratique. L'opposition officielle ne s'est pas fait prier pour souligner la grande proximité entre le maire et le premier ministre. «Clairement, le premier ministre et le ministre des Finances se sont déclarés très proches du maire de Toronto et je crois que les conservateurs doivent répondre à des questions», a raillé Andrew Cash, qui représente la circonscription torontoise de Davenport.

«Montrer l'exemple»

Le Parti libéral exhorte le maire Ford à «montrer l'exemple» et traiter sa dépendance à la drogue. La députée torontoise Carolyn Bennett souhaite que les proches du politicien l'aident en ce sens. «Le crack est une drogue très, très sérieuse en raison de la dépendance qu'elle crée et j'ai vu tellement de vies détruites. Prétendre que vous n'avez pas un problème n'est jamais la bonne marche à suivre.»



Le député conservateur Parm Gill et la députée libérale Carolyn Bennett.

MICHEL BISSONNET À UNE FÊTE CHEZ LES CATANIA

La proximité de l’entreprise avec la mafia était déjà connue

FABRICE DE PIERREBOURG
ET VINCENT LAROUCHE

Contrairement à ce qu’un témoin avait affirmé devant la commission Charbonneau, la fameuse fête chez les Catania à laquelle ont assisté Michel Bissonnet et plusieurs acteurs montréalais de la collusion a eu lieu alors que la proximité de l’entreprise avec la mafia avait déjà été étalée dans les médias. *La Presse* révélait hier que l’homme fort de l’Équipe Coderre dans Saint-Léonard, le maire d’arrondissement Michel Bissonnet, s’est rendu chez les Catania à Piedmont, pour célébrer le 40^e anniversaire de la conjointe de Paolo Catania. Des proches de la mafia et des acteurs montrés du doigt dans le scandale de la collusion à Montréal étaient aussi de la fête, dont des ingénieurs qui allaient plus tard reconnaître avoir été corrompus. La chanteuse américaine Gloria Gaynor, (*I will survive*) y était aussi pour offrir une prestation aux convives. M. Bissonnet était arrivé aux côtés de Bernard Trépanier,

alias « Monsieur 3 % », le grand argentier d’Union Montréal qui allait être arrêté plus tard en même temps que Paolo Catania dans une opération de l’Unité permanente anticorruption. Jusqu’ici, le témoignage d’un convive à la commission Charbonneau avait situé l’événement « entre 2004 et 2006 ». À cette époque, les liens étroits qui unissaient Construction Frank Catania à la mafia n’avaient pas été dévoilés publiquement. Denis Coderre a d’ailleurs relevé la chose en réitérant son appui à Michel Bissonnet mercredi soir. « De toute façon, à l’époque, ces gens n’étaient pas accusés », a-t-il déclaré. Mais hier, *La Presse* a pu confirmer de source sûre que la fête a plutôt eu lieu en octobre 2008. M. Bissonnet venait tout juste d’être élu maire de Saint-Léonard lors d’une partielle. Un mois plus tôt, en septembre, *La Presse* avait révélé que le nom de Frank Catania, père de Paulo, et fondateur de Construction Frank Catania et associés, figurait dans le



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE
Michel Bissonnet, maire de l’arrondissement de Saint-Léonard

résumé de la preuve de l’opération Colisée de la GRC. On découvrait que celui-ci avait été filmé au QG de la mafia avec le patriarche Nicolo Rizzuto pendant que celui-ci cachait une liasse d’argent dans ses chaussettes. Les cinq dirigeants du crime organisé italien s’étaient par ailleurs cotisés pour offrir un cadeau à M. Catania pour sa fête de départ à la retraite. Fête à laquelle avait aussi assisté Michel Bissonnet.

La nouvelle avait énormément fait jaser dans le monde municipal et au sein de l’industrie de la construction, étant donné l’importance de l’entreprise des Catania. Selon nos sources, des personnalités invitées à Piedmont le mois suivant ont d’ailleurs décliné l’offre pour ne pas être associées de trop près à la famille, mais Michel Bissonnet, qui dit connaître les Catania depuis des décennies, avait choisi de s’y rendre quand même.

Duchesneau
et Ouellette
Pas d’appui
officiel
à Coderre

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Denis Coderre a prétendu mercredi soir avoir reçu des appels des députés Guy Ouellette et Jacques Duchesneau qui leur donnaient leur appui. La réalité est un peu plus nuancée. C’est en fait M. Coderre qui a d’abord contacté ces deux spécialistes. Et ils ont répondu qu’ils appuyaient non pas officiellement sa candidature, mais la structure d’inspecteur général qu’il veut mettre en place pour combattre la corruption. « Je n’ai pas évalué si ses solutions sont meilleures que celles des autres. Mais il a montré un intérêt pour des solutions [qui m’intéressent]. C’est un appui à son plan, avec lequel je suis très à l’aise », dit M. Ouellette, député libéral et ancien enquêteur responsable de l’arrestation du Hells Maurice Boucher. Jacques Duchesneau, député caquiste, est l’ex-patron de l’Unité anticollusion. Il explique avoir présenté à M. Coderre l’année dernière son plan pour créer un commissaire à l’intégrité. « Les questions de M. Coderre [mercredi] étaient: « Crois-tu que le plan est encore efficace? » Ma réponse a été: « Oui ». Son autre question était: « Suis-je la personne pour le réaliser? » Ma réponse a été: « Un plan à lui seul ne peut fonctionner. Ça prend la volonté du dirigeant pour que ça marche. Puisque tu en as fait une mesure phare de ton programme, c’est que tu veux que ça se réalise » », a rapporté M. Duchesneau dans un échange courriel. — Avec Daphné Cameron

LES RÉACTIONS DES CANDIDATS À LA MAIRIE

« Soyons honnêtes: c’est un événement arrivé en 2004-2006, il [M. Bissonnet] était député et président de l’Assemblée nationale, il va à une fête. Là, on apprend des choses avec la commission Charbonneau. S’il y a des enquêtes policières, on réagit. On ne peut pas continuellement définir ce qui se passe il y a sept ans avec les yeux de 2013. À autre époque, [...] autre façon de faire. Aujourd’hui, c’est tolérance zéro. Avec ce qu’on sait de la

commission Charbonneau, s’il y avait un événement actuellement, c’est sûr qu’on n’aurait pas la même réaction. » — Denis Coderre, chef de l’Équipe Denis Coderre, lors d’une entrevue au 98,5 FM « M. Bissonnet n’a clairement pas la crédibilité pour s’attaquer à l’enjeu de corruption. Dans les circonstances, le filtre Coderre doit s’appliquer. M. Coderre démontre qu’il n’y a pas la crédibilité pour

s’attaquer à la corruption. Il est allé chercher des anciens d’Union Montréal, dont M. Bissonnet, ainsi que leur organisation et leur entourage. » — Mélanie Joly, chef de Vrai changement pour Montréal « Ça confirme ce dont on se doutait et ce qu’on disait depuis un certain temps sur l’entourage de M. Coderre. » — Marcel Côté, chef de Coalition Montréal

« Je connais M. Bissonnet depuis huit ans. C’est un personnage coloré, très agréable à côtoyer. Mais il est de Saint-Léonard, de la tradition de Saint-Léonard. Frank Zampino était son dauphin. C’est une proximité avec... Je ne l’accuse de rien. Il a un très long passé politique, il a fait sa vie en politique. » — Richard Bergeron, chef de Projet Montréal

Noël arrive tôt

Compilez votre liste et en route pour votre marathon cadeaux.

Faites vos achats
les 2 et 3 novembre 2013

et recevez une carte-cadeau promotionnelle* représentant

25 %

de vos achats de mode et d’accessoires sélectionnés†

15 %

de vos achats de cosmétiques et de fragrances†

* Votre carte-cadeau promotionnelle Noël arrive tôt est en vigueur du 4 au 30 novembre 2013.
† Les achats admissibles sont calculés avant les taxes et sous réserve de certaines restrictions. Visitez-nous en magasin ou à holtrenfrew.com pour obtenir tous les détails. L’utilisation de votre carte-cadeau promotionnelle est assujettie à certaines restrictions; elle n’a aucune valeur monétaire. La promotion n’est pas valide chez hr2.

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514.842.5111 HOLTRENFREW.COM

ACTUALITÉS

RÉGIMES DE RETRAITE

Solutions à un enjeu de 2,1 milliards

C'est un enjeu de 2,1 milliards de dollars qui a peu fait jaser au cours de la campagne électorale montréalaise : le déficit actuariel des régimes de retraite des employés municipaux. Pour éponger ce déficit, la Ville paie 256 millions par année. En ajoutant les cotisations annuelles aux régimes, la facture monte à 510 millions par année. Il y a un an, Montréal a conclu une entente avec ses cols bleus qui changeait la donne, avec un partage 55 % Ville/45 % employés pour les déficits futurs, mais les déficits passés sont toujours intégralement épongés par la Ville. Les autres employés municipaux, qui assument 0 % de leur déficit, doivent renégocier leurs conventions collectives. Résumé des propositions des quatre principaux partis politiques.

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Projet Montréal – Équipe Bergeron

Propositions : demander au gouvernement du Québec d'étaler le remboursement du déficit actuariel sur 10 ans plutôt que sur 5 ans, viser le partage 50-50 sur les déficits actuariels futurs, déficits passés intégralement payés par la Ville.

« Pour les déficits passés, c'est difficile de revenir sur des prestations consenties en négociations aux employés. Une partie du déficit provient du fait que la Ville a pris un congé de cotisations dans les années 90. L'erreur était là. » — Marc-André Gadoury, leader parlementaire sortant de Projet Montréal et candidat au poste de conseiller de la ville

Équipe Denis Coderre pour Montréal

Propositions : viser un partage entre les employés et l'employeur des déficits actuariels futurs (aucun chiffre n'est précisé), déficits passés intégralement payés par la Ville

« Nous voulons une solution acceptable, mais pas une négociation qu'on va tenir dans les médias. Il y a un précédent établi avec les cols bleus qui jette des bases de discussion. Il faudra voir l'impact de cette entente sur le déficit. Si c'est satisfaisant, ça pourra être correct. Sinon, ça va nous obliger à avoir d'autres discussions. » — Pierre Desrochers, candidat au poste de conseiller de la ville et désigné par Denis Coderre comme son président du comité exécutif en cas de victoire

Coalition Montréal – Marcel Côté

Propositions : viser un partage 50-50 des déficits actuariels futurs, déficits passés intégralement payés par la Ville, mais en échange d'autres concessions, sortir les régimes de retraite du processus d'arbitrage obligatoire des conventions collectives

« Il y a beaucoup d'autres choses à changer. Les policiers et les pompiers peuvent prendre leur retraite à 45 ans, il faudrait hausser l'âge minimal de la retraite à 55 ans pour tout le monde. Il faut d'autres concessions. » — Marcel Côté, chef de Coalition Montréal

Vrai changement pour Montréal – Groupe Mélanie Joly

Propositions : viser un partage 50-50 entre les employés et l'employeur des déficits actuariels futurs, déficits passés intégralement payés par la Ville, mais en échange d'autres concessions, comme la hausse du nombre d'années de services, ne plus autoriser les congés de cotisations et demander à Québec un droit de lock-out

« Le plus important est d'avoir des régimes de retraite qui sont à flot, mais nous devons aussi avoir la meilleure fonction publique possible. Je ne veux pas me retrouver avec des employés démotivés. » — Mélanie Joly, chef de Vrai changement pour Montréal

Régimes de retraite

La CAQ veut plus de pouvoir pour les villes

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — En pleine campagne électorale municipale, la Coalition avenir Québec (CAQ) a déposé hier un projet de loi sur les régimes de retraite qui exauce les vœux du maire sortant de Québec, Régis Labeaume. Il veut donner plus de pouvoir aux villes pour renflouer les déficits.

La CAQ se défend de s'immiscer dans la campagne et de donner un appui à M. Labeaume, qui fait du déficit des régimes de retraite son cheval de bataille. « Ce n'est pas uniquement M. Labeaume, qui demande ça. C'est le maire de Sherbrooke, c'est l'Union des municipalités (UMQ). C'est un problème de 5 milliards », le déficit des régimes de retraite des employés municipaux, a plaidé le député Christian Dubé. Il a toutefois reconnu que rien n'aurait empêché la présentation de la loi la semaine prochaine, après le scrutin du 3 novembre. M. Labeaume et l'UMQ ont salué l'initiative de la CAQ.

« Équilibrer le rapport de force »

Pour le chef François Legault, « il faut équilibrer le rapport de force » au municipal. Les villes n'ont pas assez de pouvoir face aux syndicats, selon lui.

Le projet de loi prévoit le partage obligatoire des coûts du régime à 50 % entre la municipalité et ses employés à l'égard du service courant. Il accorde un délai d'un an aux parties pour s'entendre sur les mesures visant à résorber le déficit des régimes de retraite. À défaut d'une entente à l'expiration du délai, il donne le pouvoir aux municipalités d'éliminer ou de modifier unilatéralement l'indexation des prestations des retraités actuels et futurs pour les services passés. Cette mesure ne pourrait pas permettre de réduire le déficit de plus de la moitié, et l'employeur devrait verser une contribution le diminuant dans la même proportion.

De son côté, la ministre du Travail Agnès Maltais s'est engagée à déposer un plan d'action pour assurer la pérennité des régimes de retraite « dès la fin de la campagne électorale municipale ».



INFINITI

PERFORMANCE INSPIRÉE

Félicitations à Sebastian Vettel,
Directeur de la performance chez Infiniti,
pour son quatrième titre consécutif
en Championnat* du monde de F1^{MD}.
infiniti.ca

IMAGINEZ
LA MEILLEURE
SENSATION
AU MONDE.
À LA PUISSANCE
QUATRE.





INFINITI



Red Bull
RACING

*Sous réserve de la confirmation officielle par la FIA à la présentation du Championnat F1 annuel.

1000\$	500\$	100\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$

Si votre solde quotidien moyen est de :
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :
Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement - Paiements mensuels égaux, sans intérêt - achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles et accessoires de décoration sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

BROSSARD 450 619-6777 **GATINEAU** 819 561-5007 • 1 877 755-2555 **KIRKLAND** 514 697-9228 **LASALLE** 514 364-6110 **SAINT-LÉONARD** 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815 **SHERBROOKE** 819 562-4242 • 1 800 267-4240 **SAINT-HUBERT** 450 676-1911 **SAINTE-THÉRÈSE** 450 430-0555 **LAVAL** 450 682-2516



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

À chacun sa **promo!**

Tous les mobiliers de salon sont réduits!



Mobilier de salon inclinable

De style transitionnel, assises recouvertes de microfibre de couleur taupe, côtés en polyuréthane de couleur brun

Livraison gratuite

- Causeuse inclinable 24,96 \$*/mois ou 599 \$
- Fauteuil inclinable 16,63 \$*/mois ou 399 \$
- Table de centre 14,13 \$*/mois ou 339 \$
- Table de bout 11,63 \$*/mois ou 279 \$
- Table console 15,38 \$*/mois ou 369 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 8,71 \$*/mois ou 209 \$

Prix réduit à

29¹³\$
/24 mois
ou
699\$

Sofa
inclinable



Prix réduit à

12⁴⁶\$*
/24 mois
ou
299\$

Fauteuil berçant et inclinable

De style transitionnel, assise recouverte de cuir laminé

Livraison gratuite



Prix réduit à

33²⁹\$*
/24 mois
ou
799\$

Sofa

Mobilier de salon

De style moderne, assises recouvertes de cuir de couleur chocolat

Livraison gratuite

- Causeuse. 32,88 \$*/mois ou 789 \$
- Fauteuil 24,96 \$*/mois ou 599 \$
- Table de centre. . . 7,88 \$*/mois ou 189 \$

- Table console 11,21 \$*/mois ou 269 \$
- Table de bout 7,88 \$*/mois ou 189 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 11,63 \$*/mois ou 279 \$
- Lampe de plancher. . . . 6,21 \$*/mois ou 149 \$
- Lampe de table 99 \$



Prix réduit à

17⁹⁸\$*
/50 mois
ou
899\$

Sofa
inclinable

Mobilier de salon inclinable

De style transitionnel, revêtu de cuir laminé brun, causeuse avec console centrale et porte-gobelets

Aussi disponible en noir. Voir prix en magasin

Livraison gratuite

- Causeuse inclinable 17,58 \$*/mois ou 879 \$

- Fauteuil berçant et inclinable 9,98 \$*/mois ou 499 \$
- Meuble audio/vidéo 15,98 \$*/mois ou 799 \$
- Table de centre 229 \$
- Table de bout 199 \$



Prix réduit à

19⁹⁸\$*
/50 mois
ou
999\$

2 mcx

Mobilier de salon modulaire

De style moderne, revêtu de cuir laminé rouge

Aussi disponible en configuration inversée et/ou en noir. Voir prix en magasin

Livraison gratuite

- Pouf . . . 7,98 \$*/mois ou 399 \$



Prix réduit à

23⁹⁸\$*
/50 mois
ou
1199\$

2 mcx

Mobilier de salon modulaire

De style moderne, revêtu de polyuréthane blanc, appuis-tête réglables

Aussi disponible en configuration inversée et/ou en noir. Voir prix en magasin

Livraison gratuite

JUSQU'À **500\$**
en remise instantanée
SUR LES MOBILIERS DE CHAMBRE* ET DE CUISINE*



Mobilier de chambre

De style transitionnel, de couleur moka

Livraison gratuite

- Armoire 12,47 \$*/mois ou 449 \$
- Chiffonnier . . . 9,97 \$*/mois ou 359 \$

Remise de

250 \$

33³¹\$*
/36 mois

1199\$

après remise instantanée

Comprend : bureau, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit



Mobilier de cuisine

De style moderne, dessus en verre trempé, table de 122 cm (48 po) de diamètre

Livraison gratuite

Remise de

400 \$

16⁶⁴\$*
/36 mois

599\$

après remise instantanée

Comprend : 1 table et 4 chaises



Comprend : 1 table et 4 chaises

Mobilier de cuisine

De style transitionnel, table de 169 x 136 cm (66,5 x 53,5 po) avec panneau de rallonge de 30,5 cm (12 po)

Livraison gratuite

Remise de

270 \$

24⁹⁷\$*
/36 mois

899\$

après remise instantanée

- Banc. 149 \$

APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 20 \$

Payez jusqu'à

50

versements sans intérêt*

sur les mobiliers de salon* et accessoires de décoration*

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



Suivez-nous sur
twitter
au @BM_Promotions

À partir du 1^{er} novembre

RÉABONNE-TOI MAINTENANT
**PROFITE DU
MEILLEUR PRIX**

60\$
TAXES INCLUSES
ABONNEMENT ANNUEL

Quantité limitée

**Abonnez-vous
bixi.com**



présenté par



Desjardins



Montréal

ACTUALITÉS

Un rapport embarrassant refait surface après 14 ans

Les noms de Coderre, Gobé et Maranda cités
dans une enquête sur du financement politique

KATHLEEN LÉVESQUE ET
PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Un rapport d'enquête du Directeur général des élections datant de 1999 qui a refait surface mercredi, au cours d'un débat télévisé, a une résonance dans la présente campagne électorale municipale dont un thème central est l'intégrité. Denis Coderre, Jean-Claude Gobé et Luis Miranda y sont mentionnés pour avoir vraisemblablement bénéficié, à l'époque, de financement occulte provenant de la firme de génie Groupe Séguin.

L'auteur du rapport indique que l'information provient d'une source qui ne veut pas que son nom soit divulgué, mais à qui il accorde beaucoup de crédibilité. « Cette source a travaillé dans les cinq dernières années pour le parti Vision Montréal, le Parti libéral fédéral, pour un parti politique municipal à Anjou ainsi que pour le Parti libéral provincial. [Cette source] connaît tous les rouages de la politique, les jeux de coulisses ainsi

Dénégations en chœur

Le temps a passé, mais MM. Coderre, Gobé et Miranda sont toujours actifs politiquement. Invités par *La Presse* à commenter, les trois politiciens ont nié avoir sollicité de l'argent auprès du Groupe Séguin ou avoir reçu des contributions de cette firme.

« Je ne sais pas de quoi tu parles », a lancé hier après-midi M. Coderre à *La Presse*, entre deux événements de campagne.

En début de soirée, le coprésident de la campagne de M. Coderre, Pierre Bélanger, a rappelé *La Presse* pour souligner que M. Coderre avait reçu des dons d'entreprises, ce qui était permis à l'époque sur la scène fédérale. Selon M. Bélanger, tout a été fait « dans les limites de la légalité ». Il a toutefois ajouté que la firme Génius était à l'époque « excessivement présente dans les offices de tous les partis politiques ». « Elle arrosait vraiment pas mal », a-t-il laissé tomber.

L'hiver dernier, la commission Charbonneau a recueilli le témoignage du PDG de Génius, Michel Lalonde, qui a reconnu que sa firme avait versé de grosses sommes d'argent aux partis politiques.

que le magouillage », écrit l'enquêteur.

Cette source relate que le Groupe Séguin (la firme se nomme aujourd'hui Génius) collecte des fonds auprès de sous-traitants au profit de candidats aux élections. C'est l'un des associés, Gilles Thibodeau, qui ramasse « des enveloppes de 10 000 \$, 15 000 \$ et 20 000 \$ » afin de « contribuer à l'élection des personnes suivantes: Jean-Sébastien Lamoureux – PLQ, Denis Coderre – PLC, Jean-Claude Gobé – PLQ, Luis Miranda – maire d'Anjou, ainsi que son équipe (8) ».

Ce témoignage est issu du rapport du Directeur général des élections (DGEQ) qui a conduit à la mise en accusation d'Alberto Berardinucci. Ce travailleur d'élections avait dirigé un système de voteurs illégaux (payés 10 \$ par vote) qui a permis au libéral Jean-Sébastien Lamoureux de l'emporter par 143 voix sur son adversaire péquiste Pierre Bélanger, à l'élection générale de 1998. M. Berardinucci a été reconnu coupable, mais la provenance des fonds dont il s'est servi n'a pas été révélée en cour.

Source de financement

Le rapport d'enquête pointe toutefois en direction de Groupe Séguin (Génius). Trois personnes assurent au DGEQ que cette firme est la source financière de la manœuvre frauduleuse. L'hiver dernier, la commission Charbonneau a recueilli le témoignage du PDG de Génius, Michel Lalonde, qui a reconnu que sa firme avait versé de grosses sommes d'argent aux partis politiques à même le gonflement du prix des contrats obtenus.

L'affaire a refait surface cette semaine alors que le candidat à la mairie Richard Bergeron a utilisé ce rapport pour attaquer son adversaire Marcel Côté. Le candidat de l'équipe Côté Domenico Moschella, qui brigue les suffrages dans Saint-Léonard, s'était retiré de la course électorale, en 2001, lorsque son ami Alberto Berardinucci avait été reconnu coupable. La fraude électorale d'Anjou avait été élaborée au Château princesse, propriété de M. Moschella.

Ironie du destin

En 1998, M. Bélanger était député péquiste dans Anjou. C'est contre lui que le stratagème d'achat de votes avait été orchestré. Il avait perdu ses élections, mais ne s'était pas représenté après la démission de Jean-Sébastien Lamoureux, député libéral. C'est l'ex-ministre Lise Thériault qui avait remporté les élections partielles.

Associé et intermédiaire

Selon le rapport du DGEQ, les fonds transitaient par l'un des associés du Groupe Séguin, Gilles Thibodeau. Joint cette semaine, M. Thibodeau a reconnu avoir fait du financement, mais « selon les règles de l'art ». « Je suis parti de la firme parce que je n'étais pas d'accord avec tout ce qui pouvait se passer », a-t-il indiqué, précisant qu'il avait eu l'occasion de le dire aux enquêteurs de la commission Charbonneau et, plus d'une fois, aux policiers de l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Si M. Thibodeau connaît bien M. Coderre, il a expliqué que ses relations avec lui se résumaient à prendre un verre ou manger ensemble. M. Thibodeau n'avait pas de commentaire à formuler sur Luis Miranda, mais il a donné l'assurance que « Gobé est un gars complètement clean ».

De son côté, Luis Miranda a affirmé qu'en politique municipale, « on n'a pas besoin de ces gens-là ». « À ce que je sache, Groupe Séguin ne nous a jamais aidés. [...] Le Groupe Séguin était contre nous, à un moment donné. Il ne m'appuyait pas », a commenté M. Miranda.

Quant à Jean-Claude Gobé, il s'est dit surpris d'apprendre que son nom apparaissait dans le rapport d'enquête du DGEQ. « Tout le monde connaît tout le monde dans l'est de Montréal. C'est un petit monde », a d'abord affirmé M. Gobé avant d'ajouter: « Je n'ai jamais demandé à M. Thibodeau de financer mon élection. Le seul financement que j'acceptais était officiel avec des chèques officiels. »

Chèque à Rizzuto Deux suspensions au fisc

Deux employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à Laval ont été suspendus sans salaire, hier, en raison d'une enquête policière en cours, a annoncé la ministre du Revenu national, Kerry-Lynne Findlay. Selon elle, la Gendarmerie royale du Canada poursuit son enquête concernant l'« inconduite » des employés. À ce jour, huit employés ont été congédiés, dont six ont ensuite fait l'objet d'accusations. Elle a aussi indiqué attendre les conclusions d'une enquête interne à l'ARC au sujet d'un chèque émis à Nicolo Rizzuto en 2007. En septembre dernier, le commissaire de l'ARC, Andrew Treusch, avait annoncé qu'une enquête interne avait été entreprise, faisant valoir des questions « soulevées dans les médias » à propos dudit chèque. — *La Presse Canadienne*

Longueuil L'opposition renaît de ses cendres?

À peine six mois après s'être sabordé parce que des témoins l'avaient impliqué dans un stratagème de financement illégal et de collusion à la commission Charbonneau, le parti de l'opposition de Longueuil pourrait renaître de ses cendres sous un nouveau nom: plusieurs de ses têtes d'affiche sont candidats indépendants aux élections et un leader de la formation a confirmé à *La Presse* qu'il souhaitait les réunir au sein d'une coalition après le scrutin. S'ils sont assez nombreux, ils pourraient techniquement ravir la majorité au conseil à la mairesse sortante Caroline St-Hilaire. Au pouvoir à Longueuil sous le règne des anciens maires Jacques Olivier et

Claude Gladu de 2001 à 2009, le Parti municipal de Longueuil (PML) avait été délogé en 2009 par M^{me} St-Hilaire et son équipe. Il était dans l'opposition lorsque, l'hiver dernier, il a été attaqué par deux témoins à la commission Charbonneau. Rosaire Sauriol, ancien vice-président de Dessau, et Yves Cadotte, ancien vice-président de SNC-Lavalin, ont révélé que le PML avait été financé illégalement en argent comptant par des firmes de génie « collusionnaires » en échange de contrats. M. Cadotte prétend avoir versé lui-même des dizaines de milliers de dollars en argent comptant pour les campagnes des anciens maires Gladu et Olivier. — *Vincent Larouche*



Les Recrues
DODGE

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, ±, **, √. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1^{er} novembre et le 2 décembre 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 695 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Certains frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **16 995 \$** ±. Les taux de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois ou de 3,99 % pour 96 mois sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et sont applicables à la nouvelle Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A). Exemples : Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte (0 \$) équivalent à 78 paiements aux deux semaines de 217,88 \$, aucuns frais de crédit et une obligation totale de 16 995 \$; Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) avec un prix d'achat de **16 995 \$** financé à un taux de 3,99 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 \$) équivalent à 416 paiements par semaine de 47,74 \$, des frais de crédit de 2 862,92 \$ et une obligation totale de 19 857,92 \$. ** Prix du modèle Dodge Dart GT 2013 (PFD541 + 275) montré : **24 850 \$**. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 4,8 L/100 km sur route (7,3 L/100 km en ville). La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. √ Selon la catégorie de *Ward's* des petites berlines de gamme supérieure 2013 cotant moins de 25 000 \$. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ♦ De vraies bonnes affaires. En temps réel. Utilisez votre appareil mobile pour construire le modèle de votre choix et en obtenir le prix. ^{MC} Le logo SiriusXM Satellite Radio Inc. ^{MC} Tigershark est une marque de commerce enregistré de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge • RAM**

DODGE
Dart



Prix des modèles Dodge Dart GT 2013 montrés : 24 850 \$**

LA GRANDE COMPACTE

GRAND HABITACLE • GRAND CONFORT • GRANDES PERFORMANCES

DODGE DART SE 2013

AUSSE PEU QUE
4,8 L
SUR ROUTE
MODÈLE DODGE DART AERO[†]

FINANCEMENT À L'ACHAT
À PARTIR DE

48 \$[±]
PAR SEMAINE
POUR
96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 995 \$[±]

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 695 \$.

FINANCEMENT À L'ACHAT
À PARTIR DE

0 %[±]
JUSQU'À
36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

OU OPTÉZ POUR



« MEILLEUR CHOIX
SÉCURITÉ » SELON L'IIHS



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA
AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE[†]



10 WARD'S
Best
Interiors
(10 MEILLEURS INTÉRIEURS)



Dodge Dart GT 2013
montrée**



ÉQUIPEMENT

- › L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX DE SA CATÉGORIE[†]
- › GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- › TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- › PHARES PROJECTEURS



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- › MOTEUR TIGERSHARK^{MC} 4 CYLINDRES DE 2,0 L DE 160 CH
- › PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE EXCEPTIONNELLE[†]



SÉCURITÉ

- › 10 SACS GONFLABLES
- › FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES
- › SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE



RAM DODGE



Jeep^{MD}



De vraies bonnes affaires. En temps réel.

Visitez le **www.dodge.ca/offres** pour obtenir des renseignements sur les offres spéciales, les incitatifs et les stocks du concessionnaire le plus près de chez vous*.

POLITIQUE

CONGRÈS DU PARTI CONSERVATEUR

Maxime Bernier réclame un référendum sur l’avenir du Sénat

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

CALGARY — L’heure est venue pour les Canadiens de se prononcer sur l’avenir du Sénat, estime le ministre d’État aux petites entreprises Maxime Bernier.

M. Bernier réclame ainsi la tenue d’un référendum national sur l’abolition de la chambre haute. Ce référendum devrait avoir lieu au printemps 2014.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, M. Bernier a soutenu qu’il s’agit d’une idée personnelle qui reflète à la fois l’opinion des commettants de sa circonscription de Beauce et d’un nombre grandissant de militants conservateurs, qui sont réunis à Calgary jusqu’à samedi soir pour le congrès national de leur parti.

Le Sénat est devenu un véritable boulet au pied du gouvernement conservateur en raison du scandale des dépenses de certains sénateurs – Mike Duffy, Pamela Wallin et Patrick Brazeau, qui ont tous été nommés par le premier ministre Stephen Harper.

« Notre gouvernement a demandé à la Cour suprême du Canada il y a quelques mois de nous donner son opinion sur la manière de réformer le Sénat ou comment l’abolir. Je pense qu’il est temps de demander aux Canadiens quoi faire avec le Sénat, de le réformer ou de l’abolir », a expliqué M. Bernier.

« C’est ma position personnelle. J’aimerais que mon gouvernement le demande aux Canadiens au printemps prochain par le biais référendum pancanadien. Je pense qu’il serait tout à fait légitime que



PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

« Je pense qu’il serait tout à fait légitime que l’on demande aux Canadiens ce qu’ils pensent du Sénat après 146 ans d’existence », a dit le ministre Maxime Bernier.

l’on demande aux Canadiens ce qu’ils pensent du Sénat après 146 ans d’existence », a ajouté le ministre.

M. Bernier devient ainsi le premier ministre du cabinet Harper à réclamer une telle

L’ancien chef par intérimaire de l’Alliance canadienne, John Reynolds, appuie l’idée de tenir un référendum sur l’abolition du Sénat. M. Reynolds, qui a été député de la région de Vancouver aux Communes

qu’on ne peut pas le réformer. Le premier ministre doit laisser la population décider cette question. S’il le fait, les gens vont lui dire que le Sénat ne sert vraiment à rien », a dit M. Reynolds à *La Presse*.

Réforme ou abolition

Pour abolir le Sénat, le gouvernement fédéral doit obtenir le consentement unanime des provinces. Mais si une majorité écrasante des Canadiens appuie l’idée de mettre la clé sous la porte de cette institution par voie référendaire, cela pourrait forcer la main aux provinces récalcitrantes.

Depuis 2006, le gouvernement Harper tente d’adopter une réforme qui permettrait d’élire les sénateurs et de limiter leur mandat à neuf ans. Mais certaines provinces, dont

le Québec, ont contesté cette réforme parce qu’Ottawa agissait de manière unilatérale. La Cour supérieure du Québec a donné raison au gouvernement du Québec. Dans son jugement, le tribunal a statué que le gouvernement fédéral doit obtenir le consentement des provinces avant d’aller de l’avant.

Avant même d’obtenir la décision de la Cour supérieure du Québec, le gouvernement Harper a soumis un renvoi au plus tribunal du pays pour obtenir son avis sur la constitutionnalité de sa réforme. Il a aussi profité de l’occasion pour lui demander la formule à suivre pour abolir le Sénat.

Une question simple et claire

Selon plusieurs experts, dont Tom Flanagan, ancien proche collaborateur de Stephen Harper, la Cour suprême du Canada devrait essentiellement reprendre le jugement rendu par la Cour supérieure du Québec.

« Depuis 2006, nous tentons de réformer le Sénat, mais nous rencontrons beaucoup de difficultés. [...] Moi j’aimerais qu’on pose aux Canadiens une question simple et claire pour avoir une réponse claire : est-vous en faveur de l’abolition du Sénat, oui ou non ? De cette manière, cela ferait en sorte de légitimer ce que l’on veut faire », a affirmé M. Bernier.

Le ministre a ajouté que les provinces ont aboli leur Sénat et que la démocratie s’y porte bien. D’autres pays l’ont aussi aboli comme la Suède ou le Danemark. Il a ajouté que la Chambre haute est marquée par la partisanerie et coûte cher aux contribuables, soit 100 millions par année.

DES SÉNATS ABOLIS DANS LES PROVINCES

- > Terre-Neuve: 1934
- > Ontario: 1841
- > Manitoba: 1876
- > Nouveau-Brunswick: 1892
- > Île-du-Prince-Édouard: 1893
- > Nouvelle-Écosse: 1928
- > Québec: 1968

LA TOURNÉE DES FÊTES



VENEZ FAIRE L’ESSAI DE **LA PRESSE+** DANS L’UNE DES SUCCURSALES **FUTURE SHOP** PARTICIPANTES ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L’UN DES **21 iPad*** (UN PAR MAGASIN).



Aujourd’hui de 17 h à 21 h et demain de 10 h à 16h, venez rencontrer l’équipe de **La Presse+** et participer au concours aux magasins **Future Shop** suivants :

Quartier DIX30 intersection autoroutes 10 et 30 à Brossard
Marché Central 1001, rue du Marché Central à Montréal

Pour ces succursales, tirage des deux iPad lundi 4 novembre.

Pour connaître le calendrier complet de l’ensemble de nos sorties, visitez **LaPressePlus.ca/calendrier**



* iPad est une marque de commerce d’Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d’autres pays. L’App Store est une marque de service d’Apple Inc.

* Règlement disponible à La Presse. La valeur totale des prix est de 10 900 \$. Il y aura un tirage tous les lundis jusqu’au 23 décembre aux bureaux de La Presse.

TRAITER L’ARTHRITE RHUMATOÏDE, TRAITER L’ARTHROSE

Et prévenir la perte osseuse, voilà des fins recommandées de **TERRE-MER^{MC}**

Le **SILICIUM ORGANIQUE** QUE L’ON RETROUVE DANS **TERRE-MER** est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l’homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment dans les tissus et les cartilages. Mais la quantité de silicium organique diminue chez l’homme avec le vieillissement, et ce, de façon irréversible, car l’être humain est incapable de transformer le silicium minéral qu’il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral n’est pas assimilable par l’organisme humain. Par contre, certaines plantes sont capables d’effectuer cette transformation. Plantes que l’on retrouve dans le **Terre-Mer**. Les molécules organo-siliciées, biodisponibles et assimilables par l’organisme humain, sont présentes dans les os et les cartilages, c’est pourquoi **Terre-Mer** les utilisent pour traiter l’arthrite rhumatoïde et l’arthrose et prévenir la perte osseuse, tel qu’en fait foi la licence **Terre-Mer**.

Nous avons ajouté à la silice de la prêle des acti-marins, véritable cadeau de la mer pour vos cheveux et vos ongles. OUI, les capsules **Terre-Mer** sont utilisées également pour renforcer les ongles et les cheveux.

Ce tourbillon de molécules végétales fait partie de la multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, des ongles et des cheveux tout simplement.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec **TERRE-MER**. La mécanique va mal? Ça ne se passe pas? Avec **TERRE-MER**, votre déséquilibre articulaire n’aura pas le dernier mot.

TERRE-MER agit en parfaite synergie avec **Thermo-Gel** (produit de santé naturel homologué), utilisé pour soulager les douleurs articulaires. Votre choix. Lire l’étiquette.



ACHETEZ UN CONTENANT DE 30 CAPSULES ET OBTENEZ-EN UN GRATUITEMENT*
OFFRE VALIDE DU 2 AU 7 NOVEMBRE 2013
*Jusqu’à épuisement des stocks
www.bio-actif.com
Produit de santé homologué : licence NPN 02237906

Disponibles aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Vitavie au naturel
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : **819 378-7777**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l’arrière de l’édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
Commandes postales **819 868-3368**
Ligne sans frais **1 877 511-3368**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, suite 100, Lévis
Commandes postales **418 833-5933**
Ligne Sans frais **1 877 833-5933**

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Santé en direct, ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes de **CJLV 1570 AM** samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion mercredi de 11h à 12h.
450-680-1570 • 1-866-895-3142

Ferti 2000
Commandes postales Tél. : **514 272-1365**
Ligne extérieure : **1 800 272-1365**
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h



À l'ombre du Sénat



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

CALGARY

C'est long, un vol de quatre heures trente. Ça donne le temps, par contre, de lire tous les cahiers de résolutions d'un congrès, ce que j'ai fait, méticuleusement, mercredi soir en prévision du grand rassemblement conservateur de la fin de semaine à Calgary.

Curieusement, ce n'est pas tant ce que j'ai lu qui m'a le plus étonné, mais plutôt ce qui ne se trouve pas dans ces cahiers définissant l'ordre du jour du congrès.

Sur les 100 pages bien tassées de résolutions, pas une seule fois n'apparaît le mot «Sénat». Il est vrai que ces résolutions ont été colligées au printemps dernier en prévision du congrès qui devait originellement avoir lieu fin juin (reporté pour cause d'inondation), mais il s'est passé beaucoup de choses depuis à la Chambre haute et il est cocasse de ne point en trouver la moindre trace.

Le Sénat, c'est l'éléphant dans la chambre à coucher du Parti conservateur. Il est là,

énorme, dérangeant, grotesque aussi, souvent, mais personne n'en parle. Du moins, pas officiellement, parce qu'en coulisse, tous les militants et députés ne parlent que de ça.

La grande question qui obsède les conservateurs est de savoir quel impact auront ces histoires sénatoriales sur l'humeur de l'électorat et combien de temps il durera.

que le sujet serait omniprésent dans l'esprit des délégués et planerait certainement au-dessus du congrès. «Mais je pense que les délégués appuieront massivement la volonté de Stephen Harper de punir les sénateurs fautifs et, à la fin, c'est de la réforme du Sénat qu'ils voudront discuter.»

Peut-être, en effet, que certains saisiront cette crise politique pour relancer le débat sur la réforme, voire l'abolition de la Chambre haute, mais cela ne fera que rappeler que malgré ses promesses répétées, Stephen Harper n'a pas réussi à entreprendre les changements tant attendus au Sénat.

Non seulement la réforme n'est-elle pas venue, mais le chef

M. Harper voulait taper sur les doigts des trois sénateurs visés, question de démontrer qu'il ne rigole pas avec l'intégrité. Raté.

Le lieutenant de Stephen Harper en Alberta, Jason Kenney, a bien vite tenté de balayer cette embarrassante affaire d'un revers de main, mercredi, en affirmant que la presse parlementaire est «obsédée par ces histoires, mais que la vie démocratique est beaucoup plus vaste et qu'il ne faut pas perdre les raisons pour lesquelles on s'engage en politique».

Sa collègue Michelle Rempel, députée de Calgary et elle aussi ministre, a pour sa part reconnu

conservateur a lui-même contribué à détériorer encore davantage l'image déjà ternie de cette institution en nommant des personnages controversés, des organisateurs conservateurs, des attachés politiques et des candidats défaits aux élections, en utilisant certains sénateurs à des fins partisans, en fermant les yeux sur des pratiques douteuses. Son rôle, par ailleurs, dans l'affaire Duffy-Wright reste à ce jour mystérieux et sa défense, peu convaincante.

Sa gestion de la crise, en outre, a été lamentable, ses explications évoluant de jour en jour, sans qu'il soit capable de remettre le couvercle sur la marmite. M. Harper voulait taper sur les doigts des trois sénateurs visés, question de démontrer qu'il ne rigole pas avec l'intégrité. Raté. En plus, et c'est peut-être ça le plus grave, le premier ministre n'a rien proposé pour mettre de l'ordre dans la maison. Il n'a pas de plan B.

Il est plutôt ironique que ces histoires de Sénat rattrapent Stephen Harper à Calgary, dans son fief, qui est aussi le berceau de la révolte contre les «planqués» de la Chambre haute. C'est aussi à Calgary que sont nés les projets de réforme du Sénat, notamment le fameux «Triple E» (élu, égal, efficace), entre autres pour contrer la domination de l'est du pays à la Chambre des communes.

Preston Manning, lui, n'a pas oublié les combats de l'Ouest pour une réforme du Sénat. «S'il est vrai que la domination des libéraux de Trudeau dans l'Est a provoqué l'aliénation de l'Ouest dans les années 80, on peut aussi dire que la domination, aujourd'hui, de l'Ouest par les conservateurs de Harper provoque les mêmes sentiments dans l'Est», a-t-il avancé, hier matin, lors d'un forum sur le Sénat organisé à la Manning Foundation, le tout nouveau centre de réflexion et de formation de la droite au Canada, basée à Calgary.

Souriant, détendu, teint de vacancier, chemise saumon, veston bleu à carreaux, coupe à la Paul McCartney, Preston Manning recevait fièrement dans les locaux de

sa fondation, un vieil édifice rénové à la fine pointe de la technologie grâce à des dons privés. Si le Sénat est un sujet tabou au congrès du PCC, ici, on en parlait abondamment.

«C'est ironique de constater que le style de Stephen Harper est devenu l'illustration du besoin de réformer le Sénat», a lancé Roger Gibbins, ancien dirigeant de la Canada West Foundation.

L'ancien conseiller du premier ministre, Tom Flanagan, a été encore plus cinglant: «Le Sénat est devenu, depuis longtemps et encore maintenant, un repaire pour les amis et conseillers du parti au pouvoir, un haut lieu de copinage.»

Cela, il serait étonnant que les délégués en discutent. La cible privilégiée de ce congrès, ce n'est pas le Sénat, mais les syndicats, contre lesquels le congrès conservateur lancera une attaque tous azimuts.

Financement, transparence, vote secret, activités politiques, adhésion et cotisations automatiques, en tout, une dizaine de résolutions visent les syndicats.

On parlera aussi de souveraineté dans l'Arctique, de lutte contre la criminalité, de baisses d'impôts et de taxes, et beaucoup aussi d'armes à feu.

On lit, notamment, ceci: «Le gouvernement conservateur reconnaît la légitimité de la propriété privée d'armes à feu et résistera à toute pression contraire, nationale ou internationale.»

Dans le programme du PCC, on indiquait: «Tenue vestimentaire western de mise.» Pas que la tenue, on dirait...

Suspension de trois sénateurs Pas de vote avant la semaine prochaine

OTTAWA — Le sort des sénateurs Mike Duffy, Pamela Wallin et Patrick Brazeau restera en suspens jusqu'à la semaine prochaine. Le Sénat a ajourné ses travaux pour le week-end, hier, retardant un vote sur une nouvelle motion présentée par les conservateurs. Le leader conservateur à la Chambre haute, Claude Carignan, a déposé hier une motion dite «omnibus» qui prévoit la suspension sans salaire des trois sénateurs jusqu'aux prochaines élections. Cette motion remplace les trois motions déposées il y

a deux semaines. Cette nouvelle initiative conservatrice prévoit des peines légèrement moins sévères que prévu à l'origine. M. Duffy, M^{me} Wallin et M. Brazeau seront privés de salaire, mais ils conserveront leur assurance vie et leur couverture médicale. La motion de M. Carignan permet d'imposer un bâillon afin de limiter les débats. Elle pourrait aussi forcer les sénateurs conservateurs à voter selon la ligne de parti. M. Carignan a toutefois assuré que chaque membre de son parti pourrait voter selon sa

conscience. Rappelons que plusieurs conservateurs, tant au Sénat qu'à la Chambre des communes, se sont élevés contre la suspension sans salaire des trois sénateurs. Ils jugent les sanctions trop sévères, car ils n'ont jamais été condamnés par un tribunal en raison de leurs dépenses. Le premier ministre Stephen Harper a maintes fois répété ces derniers jours qu'il souhaite que les sénateurs soient évincés du Sénat en raison de leurs dépenses injustifiées.

— Martin Croteau



Mettez vos placements entre de bonnes mains : les vôtres.

Un compte autogéré BMO Ligne d'action^{MD} vous procure la confiance nécessaire pour gérer votre propre portefeuille. Gardez facilement l'œil sur les marchés grâce à nos alertes et à nos cours et graphiques en temps réel. Nos graphiques avancés vous aident à choisir vos titres et, où que vous soyez, vous restez connecté grâce à notre nouvelle application. Tout ce dont vous avez besoin pour investir dans des placements est entre vos mains.

Ouvrez un compte et obtenez

une remise de **250 \$** + la possibilité d'effectuer des opérations pendant deux mois gratuitement avec votre téléphone mobile*

bmo.com/entrevosmains

BMO  **Ligne d'action^{MD}**
Ça a du sens. Profitez.^{MD}

BMO Ligne d'action Inc. est une société membre de BMO Groupe financier. ^{MD}Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de Bank of Montreal Holding Inc. Membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'OCRCVM. *Des conditions s'appliquent.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Marcel Côté Une compétition annuelle entre développeurs

Heures d'ouverture des piscines, coût des contrats, état du déneigement, localisation des chantiers : les applications qui pourraient être conçues à partir des données disponibles à la Ville de Montréal sont pratiquement illimitées et pourraient avoir leur propre compétition annuelle, a proposé hier Marcel Côté. Calqué sur le modèle new-yorkais du BigApps 3.0., ce grand rendez-vous des développeurs serait doté d'une bourse de 50 000\$. Outre l'information et la rétroaction des citoyens, la conception d'applications permettrait de stimuler l'emploi pour « idéalement, les vendre ou les commercialiser dans d'autres villes », a expliqué en point de presse le chef de Coalition Montréal. Sous sa gouverne, promet-il, la Ville rendra publiques toutes les informations disponibles, à l'exception de celles qui concernent la vie privée. « Il n'y a pas de secrets dans une ville. On a toutes les infos sur les contrats, les coûts,



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

pourquoi ne pas les dévoiler ? » Ce vaste chantier des données ouvertes relèvera d'un nouveau haut fonctionnaire qui sera embauché, le Directeur de l'innovation numérique. — Karim Benessaïeh

Richard Bergeron « Le seul » qui peut battre Coderre

Mélanie Joly a « un talent inouï mais elle est seule ». Marcel Côté a recruté lui aussi des anciens d'Union Montréal et « a un degré d'éthique encore plus bas que Denis Coderre ». Contre ce dernier, que les sondages donnent gagnant, Richard Bergeron s'est présenté hier comme « la seule et unique alternative ». « Pour peu qu'il y ait division du vote entre les trois partis, ce sera "Réunion Montréal" de l'Équipe Coderre qui va gagner », a-t-il martelé lors d'un point de presse tenu dans ses locaux électoraux du centre-ville.

M. Bergeron s'est par ailleurs montré plus incisif que jamais envers Marcel Côté. Il dénonce lourdement le fait que l'ex-président du caucus d'Union Montréal, Bernard Blanchet, soit devenu candidat pour Coalition Montréal. Il a maintenu ses attaques contre un autre candidat, Domenico Moschella, qui a été cité dans un jugement rendu en 2001 dans une affaire de fraude électorale. Quant à Denis Coderre, M. Bergeron a répété qu'il s'était entouré de 24 anciens d'Union Montréal. — Karim Benessaïeh



PHOTO M. CHAMBERLAND, LA PRESSE

Michel Brûlé « Un taxi, un resto par jour pour le maire »

Michel Brûlé a fait de l'anticonformisme sa marque de commerce comme éditeur, il en fait de même comme candidat à la mairie de Montréal. S'il est élu, il promet d'être « l'ambassadeur des petites et moyennes entreprises » et, concrètement, de prendre un taxi et de visiter un restaurant par jour « pour donner de la visibilité aux commerçants ». Il

a convoqué les médias dans son appartement de la rue Drolet hier pour faire cette annonce. « Ça donnerait l'occasion au maire de parler avec des citoyens, avec des commerçants. On a l'impression que l'appareil municipal, le maire, sont loin des Montréalais. » M. Brûlé tient particulièrement à redonner de la vigueur à l'industrie du taxi, qui aurait été affectée

notamment par l'arrivée du BIXI et de la navette 747 vers l'aéroport. « Je ne suis pas pour le BIXI dans sa forme actuelle, a-t-il expliqué. Il faut s'inspirer de l'exemple allemand et doter les vélos de GPS, ce qui élimine tous les coûts liés aux stations et à la redistribution. Pour enlever le GPS, il faut carrément détruire le vélo. » — Karim Benessaïeh

L'image de la FTQ « entachée »

La grogne à l'endroit d'Arsenault gagne la centrale Unifor

DENIS LESSARD ET HUGO PILON-LAROSE QUÉBEC

La fronde à l'endroit du leadership de Michel Arsenault à la tête de la FTQ déborde le Syndicat canadien de la fonction publique. Le mécontentement se retrouve aussi désormais au sein d'Unifor, la centrale fondée en août dernier sur les bases de l'ancien syndicat des Travailleurs canadiens de l'auto. « Pour nos membres, l'image de la FTQ, avec la candidature

de M. Arsenault au poste de président, est non seulement entachée, mais encore plus grave, [cette candidature] fragilise l'essence de l'appartenance à cette fédération », affirme dans une lettre transmise à ses collègues d'Unifor Eric Bouvier, président du local 1956 d'Unifor, représentant les 320 employés d'Héroux-Devtech, une firme spécialisée dans la construction de trains d'atterrissage. Joint hier, surpris, le dirigeant syndical a insisté, cette lettre n'était pas destinée à atterrir sur la place publique,

mais elle doit susciter au sein de la centrale un débat interne aussi nécessaire qu'urgent, en prévision du vote à la présidence qui se déroulera au congrès de Québec, à la fin de novembre. « Ce n'est pas une résolution destinée à être votée. Mais personnellement, je n'appuierai certainement pas Michel Arsenault », de trancher hier M. Bouvier. Son vote à Généreux D'entrée de jeu, il promet d'appuyer Claude Généreux, l'ancien président du SCFP, qui a annoncé hier qu'il se

présenterait à l'élection à la présidence de la FTQ, contre M. Arsenault. Dans sa lettre, le syndicaliste Bouvier « demande aux dirigeants québécois de notre syndicat (Unifor) de se prononcer sur les potentiels dommages collatéraux qu'engendrerait la candidature de M. Michel Arsenault au poste de président de la FTQ ». Les membres du syndicat de M. Bouvier « ont signifié leur inquiétude sur l'éventuelle candidature de M. Arsenault, mais aussi sur le silence du syndicat Unifor à ce sujet », écrit-il. Le congrès arrive « à grands pas », poursuit-il, constatant que M. Arsenault reste candidat « malgré toute la controverse entourant son leadership ». Unifor, qui a été fondé en août dernier, regroupe 53 000 membres au Québec — ils

sont 300 000 au Canada. Son président Michel Ouimet est souvent vu comme un successeur du secrétaire général actuel Daniel Boyer quand ce dernier prendra la place de son parrain, Michel Arsenault, à la tête de la centrale, qui compte 500 000 membres à travers le Québec. D'autres syndicats FTQ risquent de faire faux bond à Michel Arsenault, les travailleurs forestiers et les alumineries, par exemple. Hier, les 10 sections du SCFP, le plus important syndicat membre de la FTQ, ont unanimement appuyé la candidature d'un des leurs, Claude Généreux, pour mener la lutte contre Michel Arsenault. Le SCFP, avec 110 000 membres au Québec, est la plus importante partie constituante de la fédération.

Achetez une boîte de Flex-O-Flex Gluco et recevez la 2^e GRATUITEMENT!

En vigueur du 2 au 7 novembre 2013. Jusqu'à épuisement des stocks.

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
Commandes postales 819 868-3368

Ligne sans frais 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galleries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, suite 100, Lévis
Commandes postales 418 833 5933

Ligne sans frais 1 877 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

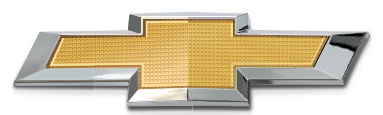
Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

Santé en direct
Ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes de CJLV 1570 AM samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion mercredi de 11h à 12h. 450-680-1570 | 1-866-895-3142

Là où ça fait mal!

www.flex-o-flex.com

CHEVROLET



L'ÉVÉNEMENT DE LOCATION

PARTEZ SANS PAYER



0\$ DÛ À LA
SIGNATURE¹

0\$ PREMIER
MOIS DE
LOCATION²

0\$ VERSEMENT
INITIAL¹

0\$ DÉPÔT DE
GARANTIE¹

0% FINANCEMENT
À LA LOCATION
DE LA CRUZE LS

CRUZE LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

83\$³ À 0% PENDANT 60 MOIS

PRIX D'ACHAT

17 435\$³



PLUS

1 000\$⁴
DE RABAI LOAUTÉ

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

TRAX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

129\$³ À 1,9% PENDANT 48 MOIS

PRIX D'ACHAT

20 295\$³



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND LE TRANSPORT.

EQUINOX LS 2014

LOCATION AUX 2 SEMAINES

159\$³ À 0% PENDANT 48 MOIS

PRIX D'ACHAT

27 775\$³



PLUS

1 000\$⁴
DE RABAI LOAUTÉ

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

SILVERADO 1500 LS 2014 CABINE MULTIPLACE

LOCATION AUX 2 SEMAINES

189\$³ À 1,5% PENDANT 36 MOIS

PRIX D'ACHAT

33 775\$³



PLUS

1 000\$⁵
DE RABAI POUR
LES PROPRIÉTAIRES
DE PICK-UP

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ.
COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS OU 40 000 KM POUR TOUS LES MODÈLES 2014⁶

FAITES DE L'AIR!
Jusqu'à 1 500\$ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ,
NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS***
SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER CHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Cruze (1P46/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1LS) et Silverado (CK15743/1WT). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 600 \$ pour Cruze, Trax et Equinox, et 1 650 \$ pour Silverado), taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au RDPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 11 octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera les deux premiers versements de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). L'énoncé « 0 \$ premier mois de location » signifie qu'aucun versement n'est exigé pendant le premier mois du contrat de location. Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation, frais exigés par le concessionnaire et taxes applicables non compris. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. La General Motors du Canada Limitée se réserve le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Prix à l'achat de 17 435 \$ pour Cruze, 20 295 \$ pour Trax, 27 775 \$ pour Equinox et 33 775 \$ pour Silverado. Paiements aux deux semaines basés sur une location de 60 mois à un taux de 0 % pour Cruze, basés sur une location de 48 mois à un taux de 1,9 % pour Trax et de 0 % pour Equinox, et basés sur une location de 36 mois à un taux de 1,5 % pour Silverado. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Offre en vigueur du 1er octobre 2013 au 2 janvier 2014 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2014. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. 5. Les propriétaires ou locataires actuels d'un camion GM ou de tout autre camion concurrent recevront un crédit additionnel de 1 000 \$ en vue de l'achat, du financement ou de la location d'un modèle 2014 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD ou GMC Sierra LD/HD. Offre en vigueur du 1er octobre 2013 au 2 janvier 2014. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. Des conditions et des restrictions additionnelles s'appliquent. 6. Programme d'entretien lubrification, vidange d'huile et changement filtre inclus pendant 2 ans ou 40 000 km, selon la première éventualité, à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. Détails chez votre concessionnaire. * La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1999 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

ACTUALITÉS

SABLES BITUMINEUX

Un projet de 13,5 milliards se concrétise

CHARLES CÔTÉ

Les sociétés Suncor et Total ont annoncé hier qu’elles allaient de l’avant avec un superprojet de 13,5 milliards qui deviendra l’une des plus grosses mines à ciel ouvert de sables bitumineux.

Le projet Fort Hills était dans les cartons depuis 2002. Selon Suncor, il a déjà reçu toutes les autorisations provinciales requises.

La production devrait démarrer en 2017 et atteindre son plein rendement, soit 180 000 barils par jour, en 2018. Cela ferait de la mine Fort Hills la troisième en importance, ex aequo avec une autre mine de Suncor.

Le gisement Fort Hills est considéré comme le plus important encore non exploité dans les régions des sables bitumineux.

Une menace écologique

Mais son exploitation aura de graves conséquences, selon Karen Campbell, d’Alberta Wilderness.

« On croit que ce projet va presque certainement détruire la plus grande région de milieux humides et de tourbières en Alberta, dit-elle, entrevue avec *La Presse*. C’est une région d’une biodiversité exceptionnelle. »

Elle affirme que les mesures annoncées par les promoteurs du projet sont des « vœux pieux » et ne réussiront pas à préserver la qualité de l’eau essentielle à ces milieux naturels.

« Nous devrions attendre qu’il y ait des technologies moins dommageables, si on doit absolument exploiter cette ressource », dit-elle.



La société Suncor soutient que le projet Fort Hills, qui est dans les cartons depuis 2002, a déjà reçu toutes les autorisations provinciales requises.

Dans une vidéo diffusée au moment de l’annonce, André Goffard, président-directeur général de Total E&P Canada, a reconnu que le projet impliquait de « travailler dans un milieu écologiquement très sensible ».

Les suites de cette annonce seront scrutées à la loupe par les investisseurs institutionnels, affirme Ryan Salmon, responsable du programme Pétrole et Gaz au sein de Ceres.

Cet organisme a annoncé la semaine dernière qu’il avait écrit aux principales entreprises du secteur de l’énergie au nom d’une centaine d’investisseurs institutionnels au sujet de l’impact des changements climatiques sur la valeur de leurs investissements.

Ceres représente certains des plus importants régimes de retraite du monde.

« Notre lettre a été adressée entre autres à Total et à Suncor, dit-il. Les investisseurs commencent à s’interroger sur les investissements de l’industrie. Dans la dernière année, il y a plusieurs joueurs crédibles qui ont tenu un tel discours. »

Il cite entre autres un récent rapport de Citibank, qui prévoit un possible plateau dans la consommation d’essence en 2020, avec comme conséquence une chute des prix du brut. On observe déjà cette tendance aux États-Unis, qui ont adopté des normes plus exigeantes de consommation d’essence.

Une demande à la baisse ?

Un autre rapport récent, de Goldman Sachs, prédit un prix du pétrole autour de 85 \$ le baril, ce qui serait insuffisant pour assurer la rentabilité de la plupart des grandes sociétés pétrolières.

« Il y a une possibilité qu’à l’avenir, la demande de pétrole va baisser et que le prix du baril sera plus bas que ce que les entreprises prévoient », dit-il.

Suncor affirme que l’investissement initial sera rentable tant que le prix du pétrole demeurera supérieur à 50 \$ ou 60 \$. Les coûts d’exploitation sont estimés de 20 \$ à 24 \$ par baril.

COKÉFACTION À MONTRÉAL, UNE « OPTION ATTIRANTE »

L’ajout d’une usine de cokéfaction à la raffinerie Suncor à Montréal pour augmenter la capacité de traiter le pétrole lourd albertain, est une « option attirante », a affirmé hier Steve Williams, président et chef de la direction de Suncor, lors de la conférence téléphonique annonçant la future mine Fort Hills. Il a précisé que le coût de cet ajout représentait seulement 25 % à 30 % d’un projet comparable qui partirait de zéro. Il dit que l’équipement de cokéfaction est déjà sur place et qu’il est entreposé sous une « couverture d’azote » afin d’être bien préservé. Un analyste a remarqué que le lancement de la production à la mine Fort Hills coïncidera avec la mise en service du pipeline Energy East de Transcanada.

« Que ce soit Energy East ou le renversement de la ligne 9 d’Enbridge, nous appuyons les deux projets », a répondu M. Williams.

— Charles Côté

LES PARTENAIRES DE FORT HILLS

- > Suncor: 40,8%
- > Total: 39,2%
- > Teck: 20%

SONDAGE

La garde partagée bien vue par les Québécois

LOUISE LEDUC

Pas moins de 87 % des Québécois sont d’avis que les gens se séparent trop facilement. Ils sont cependant

très favorables à la garde partagée, et ils estiment que les enfants vivant dans une famille recomposée peuvent s’épanouir aussi bien que les autres.

C’est ce qui ressort d’un sondage Léger réalisé à la demande des chercheurs Marie-Christine Saint-Jacques, Élisabeth Godbout et Daniel Turcotte, de l’Université Laval, qui ont élaboré le questionnaire.

Quand un couple n’arrive pas à régler ses difficultés, seuls 6 Québécois sur 10 croient que la séparation est généralement la meilleure solution.

« La norme de la famille intacte demeure importante », note Marie-Christine Saint-Jacques, professeure à l’École de service social de l’Université Laval.

Néanmoins, 73 % des personnes sondées estiment que les conflits entre les parents, et non la séparation, constituent la plus grande source de douleur pour les enfants.

Les Québécois sont par ailleurs très favorables à la garde partagée, qui « devrait être privilégiée sans égard à l’âge et au sexe des enfants et des adolescents », peut-on lire dans le rapport écrit par la firme de sondage.

La garde partagée obtient jusqu’à 82 % de la faveur des répondants quand des enfants de 6 à 12 ans sont en cause. Seule exception: les enfants de

2 ans et moins, qui devraient être confiés à la mère, selon 61 % des répondants.

Quels facteurs devraient déterminer les modalités de garde? En premier lieu, les compétences parentales de chacun, disent 69 % des répondants. Suivent le « droit des parents à voir les enfants » (37 %) et le temps que chacun des parents a consacré à l’enfant avant la séparation (22 %). Pas moins d’un Québécois sur cinq croit que la responsabilité de chacun des parents dans la séparation devrait être prise en compte.

La famille recomposée, ça va

Trois Québécois sur quatre sont d’avis que les enfants vivant dans ce type de famille peuvent tout aussi bien s’épanouir que les autres.

Cela dit, quand on demande aux Québécois de nommer les adjectifs qu’ils associent à la famille recomposée, ils répondent le plus souvent par des mots négatifs. Ainsi, la famille recomposée apparaît comme « complexe » (64 %) et « stressante » (56 %), alors que l’on considère plutôt que les familles intactes sont « stables » (72 %), « sécurisantes » (69 %) et « normales » (45 %).

« Il est quand même frappant de voir que la famille intacte est si bien perçue, alors qu’on voit tant de séparations », note Marie-Christine Saint-Jacques, de l’Université Laval.

Enfin, une majorité de Québécois croit que les beaux-parents devraient avoir plus de droits. Pas moins de 66 % des répondants estiment qu’un beau-parent qui prend soin de l’enfant de son conjoint ou de sa conjointe devrait avoir le droit de consulter avec lui un médecin pour un problème de santé mineur, d’aller chercher le bulletin ou d’autoriser une sortie scolaire de l’enfant. Cependant, la moitié des gens estiment qu’un beau-parent ne devrait pas avoir le droit de décider d’une opération médicale importante.

En cas de séparation, les deux tiers des répondants (66 %) croient qu’un beau-parent qui a vécu pendant une longue période avec un enfant devrait avoir un droit de visite.

Ce sondage web a été réalisé par la firme Léger du 26 février au 11 mars 2013 auprès d’un échantillon non probabiliste représentatif de 1202 Québécois âgés de 18 ans et plus.

SoundTouch™

Une touche de génie



Lancement officiel !

Venez rencontrer le spécialiste Bose® à notre succursale de Montréal le 2 novembre

Le système multi pièce SoundTouch™ de Bose® est un touche-à-tout. Il combine toutes les fonctions audio pour gérer la diffusion de votre musique comme vous voulez et mettre une touche de musique où vous le désirez.

SoundTouch™ 30
749\$

SoundTouch™ 20
449\$

SoundTouch™ portable
449\$



MONTREAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7
www.fillion.ca

T : 514-254-6041
T : 450-688-0333

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.



Bottes aussi disponibles pour mollets fort

POINTURES

6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR

B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme



PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes du métro
À 5 minutes du pont Champlain



CE WEEK-END SEULEMENT!



ÉCONOMISEZ
800 \$
SUR
TOUS LES
CANAPÉS



ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
400 \$
SUR LES
TABLES D'APPOINT

Notre événement amis et famille
30%* SUR TOUTES LES
DE RABAIS DÉCORATIONS DES FÊTES

DE PLUS... RECEVEZ UN ORNEMENT GRATUIT² AVEC TOUT ACHAT DE 50 \$ OU PLUS



ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
600 \$
SUR SUR LES
MEUBLES
À VIN



ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
600 \$
SUR TOUS LES
FAUTEUILS
D'APPOINT



CONSULTEZ NOTRE
NOUVEAU CATALOGUE

Maison en Fête DANS LA PRESSE
CE SAMEDI.

**6 MOIS, SANS INTÉRÊT AVEC
PAIEMENTS MINIMAUX[§]**

sur les achats de 500 \$ ou plus traités avec votre carte de crédit BOMBAY**



Ouvrez un compte-carte de crédit BOMBAY aujourd'hui et
ÉCONOMISEZ UN 10 %[†] ADDITIONNEL
sur votre achat total

Décarie, coin Jean-Talon
514 341 4927

Le Carrefour Laval
450 978 5362

Centre Rockland
514 344 4688

Kirkland
514 428 0606

Les Galeries d'Anjou
514 352 7696

Faubourg Boisbriand
450-419-5609

Place Ste-Foy
418 651 7664

Quartier Dix30
450 462 2535

Carrefour Champêtre
450 534 0611

Galleries des Sources
514 683 2722

bombay.ca

†Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. Nouveaux demandeurs seulement. §Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e). ** Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. ²Offre valide seulement sur les ornements destinés à cet événement. Les styles varient d'un magasin à l'autre. Aucun autre ornement ne peut être substitué à ce cadeau publicitaire.

ACTUALITÉS

Un peu moins d’immigrants, et plus de contrôle

PAUL JOURNET

QUÉBEC — La formule du premier arrivé, premier servi en immigration tire à sa fin, espère le gouvernement péquiste. La ministre de l’Immigration, Diane De Courcy, veut « rapidement » modifier la loi pour choisir les nouveaux arrivants. Et pour mieux les intégrer, elle ajoute 13,5 millions de dollars au budget de francisation.

À court terme, Québec diminuera d’abord un peu le nombre d’immigrants, après la hausse observée l’année dernière. « Il y aura une légère baisse pour atteindre la cible de 50 000 personnes en 2015 », a indiqué M^{me} De Courcy.

La ministre a dévoilé hier son plan d’immigration 2014. Elle travaille maintenant à la nouvelle politique pour 2015-2020. Et avant de l’annoncer, elle espère pouvoir miser sur une nouvelle loi.

La formule du premier arrivé, premier servi est utilisée



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

« Notre popularité crée des délais nuisibles au Québec, qui forcent souvent les personnes à attendre de longues années avant de savoir si elles pourront immigrer », déplore la ministre Diane De Courcy.

pour l’immigration « économique » (catégorie excluant les réfugiés et les réunifications familiales). « Notre popularité crée des délais nuisibles au Québec, qui forcent souvent les

personnes à attendre de longues années avant de savoir si elles pourront immigrer », déplore M^{me} De Courcy.

Elle veut plutôt s’inspirer du modèle australien et

néo-zélandais. Les candidats feraient une « déclaration d’intérêt », incluant entre autres leur formation professionnelle. Québec constituerait ensuite une banque de candidats. On sélectionnerait plus rapidement ceux qui « répondent le mieux aux besoins du Québec » et de son marché du travail.

Légère baisse en 2014

La ministre De Courcy prépare une consultation pour la nouvelle politique qui fixera les seuils d’immigration de 2016 à 2020. Elle ne veut pas présumer de l’exercice. Elle rappelle toutefois que le débat ne doit pas porter seulement sur un chiffre. Avant de savoir combien d’immigrants Québec veut accueillir, il faut répondre à une autre question : combien peut-on en intégrer ?

Et la clé pour l’intégration, rappelle-t-elle, c’est le travail. Un processus qui est facilité quand on maîtrise la langue commune, le français, ajoute-t-elle.

Elle espère aussi accélérer le processus d’évaluation des diplômes obtenus à l’étranger, et faire passer le nombre d’immigrants qui s’établissent en région de 20 à 25 % d’ici 2020.

NOMBRE DE PERSONNES ADMISES AU QUÉBEC

- > 2011: **51 738**
- > 2012: **55 036**
- > Plan 2013: **51 000 à 53 500**
- > Prévisions 2013: **51 700 à 54 500**
- > Plan 2014: **49 500 à 52 500**

LE PROJET DE CHARTE SANS EFFET

Les intentions du gouvernement péquiste au sujet de la Charte des valeurs québécoises refroidissent-elles les immigrants ? Même si le projet de loi n’a pas encore été déposé, M^{me} De Courcy dit se faire souvent poser la question. Elle a donc vérifié. « Ce n’est pas ça qui arrive. Les demandes d’immigration sont maintenues, voire en légère hausse. Et ce, de partout dans le monde, (incluant) au Maghreb », répond-elle. On n’a pas noté de baisse des demandes ni de retrait des candidatures.

— Paul Journet

Transport aérien Les appareils électroniques bientôt autorisés en tout temps ?

OTTAWA – Le gouvernement canadien se montre ouvert à emboîter le pas à Washington, et autoriser à son tour l’usage de certains appareils électroniques dans les avions. Aux États-Unis, les voyageurs pourront bientôt utiliser des ordinateurs portables, tablettes et d’autres appareils mobiles pendant toute la durée des vols, et non seulement au-delà d’une certaine altitude, comme c’est le cas présentement. La Federal Aviation Administration en a fait l’annonce, hier. La mesure ne permettra pas d’utiliser des téléphones cellulaires en vol. Ottawa révisé présentement le test de réseaux wifi dans deux appareils Airbus 319 afin d’en assurer la sécurité. Mais le Ministère précise que c’est aux transporteurs aériens de prouver qu’une telle mesure est sécuritaire.

— Martin Croteau

Chantiers du week-end Fermeture du pont Mercier vers Montréal

Le pont Mercier sera complètement fermé à la circulation en direction de Montréal, durant une bonne partie de la journée de demain, afin de procéder à des travaux de réparations de la chaussée. Les travaux commenceront ce soir à minuit. Le pont sera rouvert à la circulation demain à 17 h. La société des ponts a aussi annoncé que l’autoroute Bonaventure sera réduite à une seule voie de circulation en direction du centre-ville de Montréal, durant une partie de la fin de semaine. Sur la Rive-Sud, Transports Québec prévoit pour sa part des entraves à la circulation dans l’échangeur 20/25/132, la nuit prochaine et une partie de la matinée demain.

— Bruno Bisson

MONTRÉAL ON L’AIME + OU - ?



UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI

- Vivre à Montréal, est-ce assez inspirant ?
- La ville est-elle assez verte ? Prospère ?
- Les banlieusards en profitent ou la subissent ?
- Est-ce attirant pour les familles ?
- Points de vue du public et de personnalités connues.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+



iPad est une marque de commerce d’Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d’autres pays. App Store est une marque de service d’Apple Inc.



OPPEN'S

MAINTENANT DISPONIBLE
TAILLES DE 12 À 26 ANS

MANTEAUX... MANTEAUX... MANTEAUX!

Kokomarina
Eileen Fisher
Women
Lauren Vidal
Sympli
Tomo
Spanx...
et plus.

Maintenant ouvert 7 jours par semaine

lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h-17h
dimanche: 12h-17h

4828, boul. St-Laurent
(angle Villeneuve)
514-844-9159
www.oppens.ca

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SUR MESURE POUR VOUS

FAITES VOTRE CHOIX 



Instantanéité et interactivité

- Résultats en direct des courses à Montréal et ailleurs au Québec
- Cartes interactives



Instantanéité

- Actualité de minute en minute



Instantanéité, interactivité, analyses et profondeur

- Résultats en direct
- Cartes interactives
- Reportages sur le terrain avec vidéos
- Dossier complet des résultats
- Réactions et analyses



Analyses et profondeur

- Lundi, plus de dix pages de résultats, réactions et analyses de nos journalistes et photographes



Notre équipe de journalistes, photographes et vidéastes vous prépare une couverture complète des résultats. Nos reportages sur le terrain, vidéos et infographies vous traceront le nouveau portrait du monde municipal.

Aussi, découvrez les points de vue de nos chroniqueurs Michèle Ouimet et Yves Boisvert, l'angle Tristan Péloquin, la caricature de Serge Chapleau, sans oublier, dans la section Débats, les éditoriaux d'Alain Dubuc et de François Cardinal.



MONDE

JEUX OLYMPIQUES DE SOTCHI

Le CIO refuse de rencontrer des homosexuels en Russie

GABRIEL BÉLAND

Pour «envoyer un message», ils voulaient obtenir une rencontre avec le Comité international olympique (CIO), de passage en Russie. Tout ce qu’ont obtenu des militants russes de la cause homosexuelle est un refus et une vague promesse.

Le CIO s’est rendu en Russie cette semaine, 100 jours avant les Jeux. Au fait de la venue de l’organisme et de son nouveau président, Thomas Bach, des militants ont demandé une rencontre. Mais l’organisation a refusé.

«Ce meeting aurait envoyé un message très fort aux homosexuels en Russie. Ça nous aurait permis de croire que la communauté internationale se soucie de nous», explique en entrevue téléphonique Anastasia Smirnova, porte-parole de la Coalition russe LGBT.

Les militants souhaitaient soulever avec le CIO la question des droits des homosexuels en Russie. Selon M^{me} Smirnova, leur situation au pays s’est radicalement dégradée depuis l’adoption en



PHOTO KOSTAS TSIRONIS, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS
Les militants souhaitaient soulever avec le Comité international olympique la question des droits des homosexuels en Russie.

juin d’une loi contre «la propagande» homosexuelle.

«Dans des villes, on a vu apparaître des enseignes sur des immeubles. Les enseignes disent: "Ici vivent des homosexuels. Attention: ils ressemblent aux autres, mais peuvent être dangereux. S’ils parlent à vos enfants, appelez la police", raconte Anastasia Smirnova. Ça nous ramène à l’époque

soviétique. Un climat de délation est en train de s’installer.»

Le CIO a offert à la Coalition russe LGBT une audience aujourd’hui dans ses bureaux de Lausanne. Le groupe a refusé, expliquant que la rencontre n’avait plus la même signification si elle n’avait pas lieu en sol russe.

Selon Anastasia Smirnova, le CIO a refusé de les rencontrer

en Russie pour ne pas mettre en rogne les autorités et le président, Vladimir Poutine. «Je pense qu’ils ne veulent pas interférer avec le débat qui a lieu au pays en ce moment, dit-elle. C’est malheureux.»

« Cette loi, aussi odieuse peut-elle paraître à nos yeux, n’est pas du ressort du CIO, renchérit son ancien vice-président, le Montréalais Richard Pound. Le CIO peut seulement s’assurer qu’il n’y a pas de discrimination envers les athlètes gais et lesbiens qui seront à Sochi. C’est tout. »

Vladimir Poutine a d’ailleurs réitéré cette semaine en présence de Thomas Bach sa volonté de «tout faire pour que les athlètes se sentent à l’aise, peu importe leur race ou leur orientation sexuelle» à Sochi, du 7 au 23 février prochain.

Quant à cette rencontre avec le groupe d’Anastasia Smirnova, Richard Pound comprend que Thomas Bach l’ait refusée en sol russe. «En

« Ce meeting aurait envoyé un message très fort aux homosexuels en Russie. Ça nous aurait permis de croire que la communauté internationale se soucie de nous. »

— Anastasia Smirnova, porte-parole de la Coalition russe LGBT

Instrumentaliser le CIO

La question des droits homosexuels en Russie traîne derrière le CIO comme un boulet. La Charte olympique interdit la discrimination pour des raisons «de sexe». Mais le principe est vague dans le texte.

Un haut placé du CIO a mis fin au débat il y a un mois. «Le CIO n’a pas vocation de discuter des lois dans les pays dans lesquels les Jeux olympiques sont organisés», a dit Jean-Claude Killy. À partir du moment où la charte olympique est respectée, nous sommes satisfaits, et c’est le cas. »

tant que président, il doit faire attention de ne pas être instrumentalisé», juge-t-il.

M^{me} Smirnova n’a pas fait une croix sur une rencontre avec le CIO en Suisse. Elle souhaite toutefois d’abord s’entendre sur une date, une durée et le contenu des échanges. Elle travaille aussi d’arrache-pied pour ouvrir une «Maison de la Fierté» aux Jeux de Sochi, comme il y en avait une aux Jeux de Londres et de Vancouver.

«Les autorités nous mettent des bâtons dans les roues, dit-elle. Mais jamais un tel lieu n’a été aussi nécessaire qu’aujourd’hui, en Russie.»

QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

La République dominicaine accusée de racisme

Ils sont des milliers en République dominicaine. Ce sont des enfants d’immigrés haïtiens qui n’ont jamais connu le pays d’origine de leurs parents. Pour eux, la République dominicaine, c’est la maison. Mais une décision récente du Tribunal constitutionnel dominicain pourrait bien faire en sorte qu’ils seront bientôt déchus de leur nationalité. Le gouvernement fait maintenant face à des accusations de racisme. Quatre mots pour comprendre.

Nationalité

Fin septembre, le Tribunal constitutionnel dominicain a rendu une décision controversée dans le cas d’Ana Maria Belique, une jeune Dominicaine de 27 ans qui voulait faire reconnaître son acte de naissance par les autorités. Ses parents sont des immigrants haïtiens qui sont entrés illégalement au pays, bien que la jeune femme soit née en République dominicaine. «Je ne connais pas Haïti, je n’ai ni famille ni amis là-bas, c’est ici chez moi», a-t-elle déclaré au *New York Times*. Les autorités n’en ont pas tenu compte, décrétant que tous les enfants nés de parents étrangers depuis 1929 seraient déchus de leur nationalité dominicaine. Entre 250 000 et 450 000 personnes seraient visées par cette décision.

Port-au-Prince

La décision n’arrange en rien les relations parfois houleuses entre les deux pays voisins de l’île d’Hispaniola. Port-au-Prince a rapidement rappelé son ambassadeur en République dominicaine. «Nous avons officiellement

exprimé notre préoccupation aux autorités et à leur ambassadeur. Nous sommes totalement en désaccord avec cette décision, car si elle devait être appliquée, elle aurait de graves conséquences sur des citoyens dominicains d’ascendance haïtienne», a déclaré le ministre haïtien des Affaires étrangères, Pierre-Richard Casimir.

ONU

L’Organisation des Nations unies a aussi fait part de ses inquiétudes. «La décision pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les descendants d’Haïtiens en République dominicaine, plongeant des dizaines de milliers d’entre eux dans un vide constitutionnel qui en ferait des apatrides privés d’accès aux services de base», a souligné le Haut-Commissariat aux droits de l’homme. Selon Jabeur Fathally, professeur en droit civil à l’Université d’Ottawa, cette décision pourrait poser problème en vertu du droit international. «La décision pourrait contrevenir à la Convention sur le droit des apatrides, signée par la République dominicaine en 1961.»

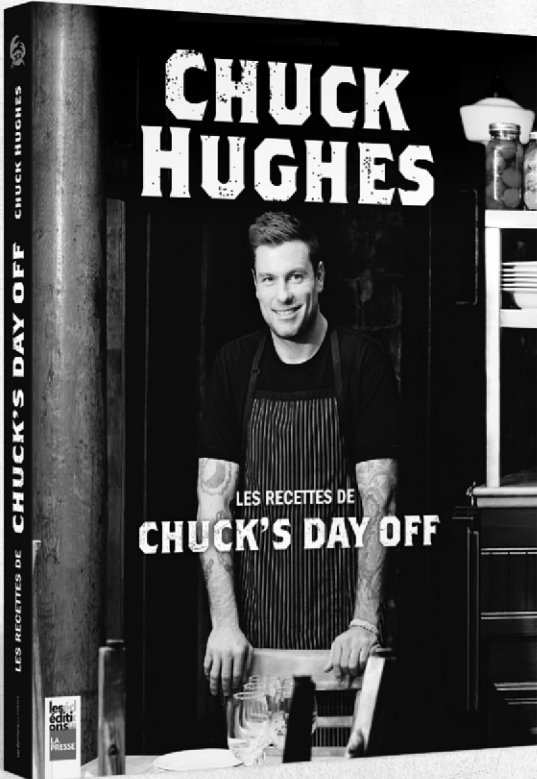


PHOTO RICARDO ROJA, REUTERS
Plusieurs Dominicains d’ascendance haïtienne redoutent d’être déchus de leur nationalité.

Racisme

En entrevue hier à la BBC, l’ambassadeur de la République dominicaine en Grande-Bretagne a repoussé les accusations de racisme. Federico Cuello Camilo affirme que son gouvernement cherche à régulariser la situation des immigrants illégaux dans son pays. «Il n’y aura pas de déportation massive», a-t-il affirmé, ajoutant que les immigrants illégaux auront droit à des papiers temporaires le temps d’officialiser leur situation. Jabeur Fathally reconnaît que chaque pays a la prérogative de fixer ses balises en matière de nationalisation, mais ce principe n’est pas illimité. «La rétroactivité de la décision dominicaine est très large, alors qu’en principe, une telle mesure doit être limitée dans le temps», dit-il.

— Avec *The New York Times* et la BBC



CHUCK HUGHES CUISINE

POUR

SES AMIS ET SA FAMILLE

Offert en librairie ou sur editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions
lapresse

LA PRESSE

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LE CHOIX DE LA PRESSE

Denis Coderre
à la mairie



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Rarement scrutin municipal aura-t-il été aussi important pour la métropole du Québec que celui du 3 novembre prochain. Rarement les Montréalais auront-ils été confrontés à un choix aussi difficile.

Aucun des principaux candidats n’a vraiment su se démarquer durant la campagne électorale. Chacun a ses forces, mais chacun souffre aussi de faiblesses notables.

Pour arriver à choisir, il faut identifier les principaux besoins de la ville :

- Montréal doit avoir une influence déterminante sur les décisions des gouvernements supérieurs, notamment en matière de transport (ex. : le pont Champlain), d’environnement, de développement économique et d’immigration (ex. : la « Charte des valeurs »).
- Il faut tirer un trait sur l’ère de la collusion et de la corruption.
- La Ville doit avoir accès à de nouvelles sources de financement autonome afin d’avoir les moyens d’améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Dans la plupart de ces domaines, l’avenir de Montréal dépend de sa capacité à établir un nouveau rapport de forces avec Québec et Ottawa. Pour y arriver, le prochain maire devra savoir parler fort et franchement, gagner le soutien populaire, tisser des alliances (notamment avec la banlieue), profiter des opportunités. Bref, il devra maîtriser l’art de la politique.

Montréal a besoin d'un maire dynamique, d'un leader, d'une personne qui sait faire de la politique.

Montréal a besoin d'un maire dynamique, d'un leader, d'une personne qui sait faire de la politique.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Pourquoi prendre parti?

Les lecteurs de *La Presse* se demandent parfois pourquoi nous faisons connaître notre préférence à la veille d'un scrutin. Cette pratique est courante dans les grands quotidiens d'Amérique du Nord; il s'agit même d'une tradition. La raison en est simple: le travail des éditorialistes étant de prendre quotidiennement position dans les débats agitant la société, il serait illogique qu'ils restent sur la touche lorsque arrive le débat qui est l'aboutissement de tous les autres, la campagne électorale.

Il faut rappeler que cette prise de position n'engage que l'éditorialiste en chef, qui s'exprime au nom de la haute direction du journal. La direction de l'information et les journalistes de *La Presse* conservent évidemment toute leur objectivité et leur indépendance.

André Pratte
Éditorialiste en chef

LA POLICE RETROUVE LA VIDÉO DE ROB FORD

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Distancer la FTQ du Fonds

YVAN ALLAIRE ET MICHEL NADEAU
Les auteurs sont respectivement président exécutif et directeur général de l'Institut sur la gouvernance. Ce texte n'engage qu'eux deux.

Le Fonds de solidarité FTQ représente une remarquable innovation financière à une ère de la finance mondialisée et dévergoncée. Devenu en 30 ans un grand partenaire financier avec des actifs de plus de \$ 9,3 milliards appartenant à quelque 616 000 épargnants, le Fonds détient des investissements dans 2400 entreprises québécoises de petite et moyenne taille.

Les états financiers du Fonds montrent que ses rendements sont enviables et que la majorité des placements sont de haute qualité. Donc, le Fonds de solidarité est en excellente santé et joue un rôle essentiel au Québec, avec plus de 700 millions de nouveaux investissements annuels, constituant un apport précieux en capital de risque nécessaire aux firmes québécoises.

Malheureusement, depuis 2010, le Fonds a été périodiquement éclaboussé par certaines allusions à des transactions douteuses, soupçonné d'avoir cédé aux pressions indues exercées sur lui par des centrales syndicales associées à la FTQ. Ces allégations restent à prouver mais, en toute éventualité, le Fonds de solidarité doit mettre en place des garde-fous et une gouvernance à toute épreuve qui placeront le Fonds au-dessus de tout soupçon.

La commission parlementaire qui se penchera mardi prochain sur la gouvernance du Fonds devrait soulever au moins trois questions :

- 1- En 2013 et pour la suite, quels devraient être la nature des liens entre la FTQ et le Fonds de solidarité?
- 2- Est-il normal et sain que les 616 000 épargnants du Fonds, qui apportent 100 % des fonds, ne puissent élire que 2 administrateurs sur 17, alors que le bureau de direction de la FTQ désigne au moins 10 membres du conseil du Fonds, tous des dirigeants syndicaux?
- 3- Le président du conseil d'administration du Fonds doit incarner l'indépendance de l'organisme et son autonomie décisionnelle. N'est-il pas contraire à ce principe que de présider à la fois la FTQ et le conseil d'administration du Fonds de solidarité?

de siéger pour rappeler l'importance de la culture particulière de l'institution, laquelle n'est pas un simple fonds d'investissement. Évidemment, le comité de gouvernance du conseil devra s'assurer que les personnes proposées aux actionnaires partagent les valeurs propres à un fonds de travailleurs.

Proposition 2: Un de ces neuf membres devrait être choisi par ses pairs pour présider le conseil d'administration. Il faut éviter toute confusion entre le rôle de président du conseil d'une grande institution financière et le rôle de président d'une centrale syndicale.

La direction de la FTQ devrait confier aux actionnaires le droit de choisir la majorité des administrateurs du Fonds.



La FTQ doit absolument continuer de suivre l'évolution de cette grande institution financière qu'est le Fonds de solidarité mais doit comprendre qu'il est temps de prendre une certaine distance après 30 ans de croissance.

Proposition 1: Neuf membres sur 17 membres du conseil du Fonds de solidarité devraient être élus par l'assemblée annuelle des « actionnaires ».

La direction de la centrale devrait maintenant confier aux actionnaires le droit de choisir la majorité des administrateurs. Quelques administrateurs proches de la centrale continueront

Les dirigeants de la FTQ rappellent à juste titre que la gouvernance du Fonds a évolué avec la création en 2009 des comités sectoriels composés d'une majorité de membres indépendants qui doivent approuver tous les projets d'investissements avant leur présentation au conseil.

Toutefois, au 31 août dernier, des hauts dirigeants de la FTQ présidaient la quasi-totalité de ces cinq conseils « d'indépendants ». Cette structure de gouvernance est ainsi viciée dans sa forme et, de toute façon, ne change pas le fait que le conseil d'administration exerce la responsabilité ultime sur ces décisions.

LA PRESSE

► Pour en finir avec les embouteillages

Pour le comédien Raymond Cloutier, la décongestion des rues montréalaises passe par des solutions simples et logiques, mais qui semblent échapper aux responsables en place.

LA PRESSE

LA QUESTION DU JOUR

Croyez-vous que s'il est élu maire de Montréal, Denis Coderre pourra lutter efficacement contre la corruption?

Oui , 22%

Non , 70%

Je ne sais pas , 8%

Résultats à 15h 54, hier

> 11 798 répondants

POUR NOUS JOINDRE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070

commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453

www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363

petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816

deces@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

CARRIÈRES 514.285.7320

carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Pauline Marois vient d’inventer une nouvelle dimension à la solidarité, la «solidarité durable». Je n’ai pas encore compris le concept, sauf peut-être la promesse implicite que la solidarité est là pour durer, puisque le PQ est incapable de créer des emplois.
— Réal Lavoie

DÉBATS

ALUMINIUM
Soirée
de l’impro
à Québec



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

La première ministre a été ébranlée par la sortie d’Alcoa, qui a menacé de fermer ses alumineries québécoises si elle n’obtient pas une entente satisfaisante sur les prix de l’électricité. On comprend l’inquiétude de Pauline Marois. Sa menace est désastreuse pour l’image du Québec. Et son départ serait désastreux pour l’économie.

La sortie d’Alcoa s’inscrit bien sûr dans un contexte de négociation. L’entente qui assure à l’entreprise des tarifs d’électricité concurrentiels prendra fin en 2015, et Alcoa tente de s’assurer qu’elle pourra encore compter sur un tel avantage. Mais pourquoi a-t-elle choisi la voie de l’affrontement?

Cela s’explique en grande partie par le climat d’improvisation qui règne à Québec. Le gouvernement Marois, qui aime tant énoncer des politiques, n’en a pas sur l’aluminium. Sa politique énergétique, qui fait actuellement l’objet d’une consultation,

La politique du commerce extérieur du gouvernement ne mentionne même pas le mot aluminium, même si c’est la principale industrie exportatrice au Québec.

nage dans la confusion. Et la ministre en principe responsable du dossier, Martine Ouellet, a transformé le ministère des Ressources naturelles en groupuscule militant hostile au développement. Pas étonnant que les alumineries s’inquiètent.

Cette discussion s’inscrit dans un contexte mondial difficile. Le prix de l’aluminium, de 3300\$ la tonne avant la crise, n’était que de 1893\$ hier, ce qui a fortement affecté la rentabilité des alumineries et provoqué des fermetures. Cependant, l’aluminium reste un métal d’avenir.

Mais il y a une autre révolution, du côté de l’énergie. De nombreux pays producteurs de pétrole ont misé sur l’aluminium pour assurer leur diversification, notamment au Moyen-Orient, tandis que l’arrivée du gaz de schiste a fait chuter les prix de l’énergie, surtout aux États-Unis. Tant et si bien que le Québec a perdu son avantage énergétique. Selon l’industrie, les trois quarts des alumineries du monde, sauf en Chine, obtiennent de meilleurs prix de l’énergie que le tarif L que le Québec consent aux clients industriels.

Ce que dit Alcoa, comme les deux autres joueurs, Alouette et Rio Tinto Alcan, c’est que le retour au tarif L, quand les ententes spéciales prendront fin, serait insoutenable, et qu’il faudra une nouvelle politique de rabais tarifaires si on veut conserver nos alumineries et susciter de nouveaux investissements.

Que répond le gouvernement ? Mystère. L’aluminium n’est pas dans son radar. Sa récente politique économique prévoit des rabais d’électricité, mais pour d’autres industries, et ne dit rien sur l’aluminium. Sa politique industrielle non plus. Sa politique du commerce extérieur ne mentionne même pas le mot aluminium, même si c’est la principale industrie exportatrice au Québec.

Et du côté énergétique, en principe au cœur d’une stratégie de l’aluminium, le gouvernement Marois a lancé une consultation portant essentiellement sur les GES, où la ministre Ouellet a produit un document biaisé et confus qui a complètement évacué l’enjeu du développement. Pas un mot là non plus sur l’aluminium.

Pour coiffer le tout, le gouvernement Marois semble clairement déchiré entre deux pôles de décision économique, qui ne se parlent pas, et qui ne vont pas dans la même direction – le ministre des Finances Nicolas Marceau d’un côté, et le fief des Ressources naturelles de Martine Ouellet de l’autre.

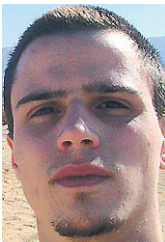
Il est vrai que les rabais d’électricité coûtent très cher, qu’ils privent Hydro-Québec de revenus. Par contre, le contexte a changé. Hydro dispose maintenant d’importants surplus, et ses exportations vers les États-Unis sont moins lucratives avec les prix bas du gaz. Je crois aussi qu’on sous-estime grandement les effets structurants de cette industrie. Et qu’il n’est pas fou de miser sur une industrie où nous sommes les troisièmes au monde.

Une politique de soutien à l’aluminium ne peut cependant pas se faire sans débat. Mais pour qu’il soit possible, il faudrait que le gouvernement Marois commence par faire preuve, dans ce dossier, de leadership et de cohérence.



PHOTO DANISH ISMAIL, ARCHIVES REUTERS

KIRPAN ET DENIM
Les parcours libres de deux sœurs sikhes



MARC-ANDRÉ MORENCY
L’auteur est candidat à la maîtrise en anthropologie à l’Université Laval

Voici l’histoire de deux jeunes sœurs sikhes. J’ai fait leur connaissance il y a de cela quelques années, alors que j’entamais mes recherches sur la communauté sikhe montréalaise. À cette époque, l’une d’elles se préparait à son baptême sikh, récitant de plus en plus les prières quotidiennes propres au sikhisme et se préparant à porter les cinq symboles religieux, dont le kirpan et le turban. Sa soeur, elle, ne se couvre pas les cheveux et pratique moins, bien qu’elle adhère aux principes sikhs, dont le service volontaire.

Avant le début de la cérémonie, je me suis assis avec le groupe de jeunes sikhes que je connais; elles viennent soutenir leur fidèle compagne. La future Kaur (nom de famille que prennent les femmes baptisées, équivalent de Singh chez les hommes) est nerveuse, mais une nervosité positive, celle qui vous habite quand vous vous apprêtez à franchir une étape cruciale de votre vie. Le port des symboles et la pratique quotidienne sont, dans le cœur de la jeune femme, un épanouissement et un progrès personnels.

Je l’ai rencontrée pour un entretien quelques semaines plus tard, accompagnée de ses fidèles amies. Post-baptême,

elle est toujours aussi souriante, posée, gentille, épanouie. Bon, peut-être un peu fatiguée puisqu’elle se lève désormais au petit matin pour les prières, mais c’est tout. Elle ne demande qu’à raconter son parcours, son bonheur.

Peu après, je rencontre sa sœur. Elle choisit un endroit neutre, en ville, en retrait de la communauté. Notre rencontre doit être tenue sous silence, au cas où elle serait mal interprétée. Je l’interroge sur ses choix par rapport à la religion. Elle dénonce le fait qu’elle soit montréalaise du doigt, dans la

vrai. La jeune femme non baptisée encourage sa sœur à pratiquer à la hauteur de son engagement. Elle lui a dit de foncer quand leur mère s’opposait au baptême, craignant qu’aucun homme ne veuille marier une femme enturbannée. Avec des postures religieuses contraires, les deux jeunes femmes sont respectivement épanouies, fières de leurs choix et fières l’une de l’autre.

Alors, du haut de notre paternalisme, allons dire à l’une d’entre elles qu’elle fait fausse route, l’une selon des confrè-

Avec des postures religieuses contraires, les deux jeunes femmes sont respectivement épanouies, fières de leurs choix et fières l’une et de l’autre.

communauté, parce qu’elle ne suit pas l’exemple de sa sœur. Elle ne désire pas s’imposer la discipline propre au sikhisme parce qu’elle ne la considère pas comme étant nécessaire à sa foi. Elle ne veut pas couper ses beaux grands cheveux bruns bouclés ni se débarrasser de ses jeans à la mode.

Le plus intéressant, c’est l’entraide qui existe entre les deux sœurs. La première apporte un soutien inconditionnel lorsque sa sœur subit la pression de pairs face à son refus de prendre le baptême. Elle l’encourage à suivre sa route. L’inverse est aussi

res et consœurs sikhs, et l’autre selon les Janettes. Qui a raison? Les jeunes sœurs savent ce qu’elles font, croyez-moi. Si quelqu’un ose parler pour elles au nom du féminisme ou au nom du sikhisme, elles se soutiendront encore, et garderont le cap, parce qu’elles ont elles-mêmes défini les balises et la nature de leur liberté respective.

J’entends déjà les détracteurs: «Tout ne peut être permis au nom de la liberté religieuse!» Relisez donc; il ne s’agit pas ici de prosélytes zélées, mais de jeunes dames porteuses d’humanité et de respect.

Une ville sans énergie?



PIERRE-OLIVIER PINEAU
Professeur titulaire à HEC Montréal, l’auteur collabore régulièrement à notre section Débats.

Les projets de pipelines vont toucher Montréal. La raffinerie Shell a fermé en 2010, et l’avenir de celle de Suncor est régulièrement mis en doute. La population montréalaise, dont 16% des ménages sont à faible revenu, va être rapidement touchée par les hausses du prix de l’électricité demandées par Hydro-Québec. Alors que le Québec vise 25% de moins d’émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2020, la ville de Montréal est encore plus ambitieuse: moins 30%.

Pourtant, les questions énergétiques et environnementales ont été très peu présentes dans la campagne électorale municipale. Pour se faire une meilleure idée du positionnement des quatre principaux candidats à la mairie sur ces enjeux, il faut lire leur plateforme électorale.

Commençons par l’énergie. Dans le cas des plateformes de Coderre (9 pages web sur 9 thèmes différents) et de Joly (un document de 25 pages présentant 10 actions), le mot «énergie» n’apparaît nulle part. Bergeron, dans son programme de 32 pages (avec 6 catégories d’engagements), ne propose qu’une chose: «promouvoir les technologies d’énergie renouvelable». Côté, aussi dans une plateforme de 32 pages avec 20 engagements, est le seul candidat qui

mentionne explicitement l’élaboration d’un «un plan d’action visant à réduire la consommation d’énergie». On se retrouve donc avec des candidats qui ne mettent pas de l’avant, ou très peu, les liens étroits unissant ville et énergie.

Avec la consommation d’énergie viennent les GES. Montréal est déjà exemplaire à cet égard, avec des émissions par habitant de seulement 7,5 tonnes par année, contre 10,4 au Québec et 20,4 au Canada. Pourtant, malgré ce bilan

Si le choix des Montréalais devait se baser sur ce que disent les plateformes en matière d’énergie et d’environnement, seuls Marcel Côté et Richard Bergeron mériteraient d’être élus.

enviable laissant peu de gains «faciles», la ville s’est donné en 2005 un objectif encore plus contraignant que l’objectif québécois: une réduction de 30% par rapport au niveau de 1990.

La part du lion de cette réduction reste à réaliser, puisque nous n’avions réduit nos émissions que de 6% en 2009. Aucun candidat ne dit mot sur les GES, sauf Marcel Côté, qui a le courage de s’engager à «élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES qui permettra d’atteindre nos objectifs pour la période 2014-2020».

Le principal secteur responsable des émissions de GES à Montréal est le transport, qui est aussi un grand consommateur d’énergie. À ce sujet, les plateformes des candidats sont toutes très bien garnies. Mélanie Joly est cependant la plus averse de détails: elle se limite à mettre de l’avant le service rapide par bus (SRB). Autant Bergeron que Côté misent sur le transport durable, collectif et actif, avec des détails intéressants et convergents – mis à part le tramway, que seul Bergeron défend. Denis Coderre place «la ville mobile» au tout début de ses engagements et propose des innovations institutionnelles sans doute nécessaires pour faire progresser la mobilité à Montréal: consolider les responsabilités en transport à la Communauté métropolitaine de Montréal et donner à la STM la responsabilité des BIXI et de Stationnement de Montréal, ce qui permettrait de donner une plus grande cohérence dans l’offre de transports alternatifs à l’auto-solo. Les engagements de Bergeron et Côté restent cependant les plus complets et les mieux construits.

En somme, si le choix des Montréalais devait se baser sur ce que disent les plateformes en matière d’énergie et d’environnement, seuls Marcel Côté et Richard Bergeron mériteraient d’être élus, avec un léger avantage à Marcel Côté.

Le peu de place de ces sujets dans les discussions ne doit pas occulter la réalité: les enjeux énergétiques et environnementaux affecteront Montréal dans les années à venir. Une ville ne vit pas sans énergie ou hors de son environnement.



SEPHORA LA DESTINATION BEAUTÉ

GALERIES D'ANJOU

QUARTIER DIX30

ROCKLAND

SAINTE-CATHERINE
COMPLEXE LES AILES

EXCLUSIF

ABOLITION DU SÉNAT

LE MINISTRE BERNIER
AME UN RÉFÉRENDUM

VINCENT MARISSAL
À CALGARY, À L'OMBRE DU SÉNAT

PAGES A10 ET A11

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

C'est la maison
qui offre !

MAISON CORBEIL

Jusqu'au 30 novembre 2013,
recevez une carte-cadeau d'une
valeur de 100\$ pour chaque tranche
d'achat de 1000\$, échangeable
du 2 au 24 décembre 2013 dans
l'une de nos 3 boutiques Must.*

*Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.
Non valide au magasin entrepôt.

100\$ pour
chaque 1000\$